

Montrouge, le 6 mai 2019 N°87 / H030

Commission Démographie et Questions Sociales

Programme de travail 2019

Sommaire

DEPS – DEPARTEMENT DES ETUDES, DE LA PROSPECTIVE ET DES STATISTIQUES. MINISTERE DE LA CULTURE3
DREES – DIRECTION DE LA RECHERCHE, DES ETUDES, DE L'EVALUATION ET DES STATISTIQUES. MINISTERE DES SOLIDARITES ET DE LA SANTE
DSED – DEPARTEMENT DES STATISTIQUES, DES ETUDES ET DE LA DOCUMENTATION. DIRECTION GENERALE DES ETRANGERS EN FRANCE. MINISTERE DE L'INTERIEUR15
INED – INSTITUT NATIONAL D'ETUDES DEMOGRAPHIQUES18
INSEE / UEDS – UNITE DES ETUDES DEMOGRAPHIQUES ET SOCIALES. DIRECTION DES STATISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET SOCIALES
INSEE / DRCVM – DEPARTEMENT DES RESSOURCES ET CONDITIONS DE VIE DES MENAGES. DIRECTION DES STATISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET SOCIALES
INSEE / DPCEM – DEPARTEMENT DES PRIX A LA CONSOMMATION ET DES ENQUETES MENAGES. DIRECTION DES STATISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET SOCIALES28
INSERM – INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE. COHORTE CONSTANCES30
IRDES (GIP) – GROUPE D'INTERET PUBLIC, INSTITUT DE RECHERCHE ET DOCUMENTATION EN ECONOMIE DE LA SANTE
LEDA-LEGOS – LABORATOIRE D'ÉCONOMIE ET DE GESTION DES ORGANISATIONS DE SANTE. UNIVERSITE PARIS DAUPHINE
MEOS, INJEP – MISSION DES ETUDES, DE L'OBSERVATION ET DES STATISTIQUES. INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION POPULAIRE. DIRECTION DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE. MINISTERE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
OFDT – OBSERVATOIRE FRANÇAIS DES DROGUES ET DES TOXICOMANIES47
SCIENCES PO – PANEL ELIPSS
SDES – SERVICE DE LA DONNEE ET DES ETUDES STATISTIQUES, SOUS-DIRECTION LOGEMENT ET DE LA CONSTRUCTION. MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

DEPS – Département des études, de la prospective et des statistiques. Ministère de la Culture

1. Exposé de synthèse

Le programme du travail du DEPS est le résultat d'un processus de formalisation et de structuration de l'activité mené au sein du SSM. Deux instances de concertation sont mobilisées pour enrichir et valider ce travail collectif :

- Un comité ministériel, réunissant, sous la présidence du secrétaire général du ministère de la Culture et de la Communication, les trois directions du ministère (les directions générales de la création artistique, du patrimoine et des industries culturelles), ainsi que la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) et l'Inspection générale des affaires culturelles (IGAC).
- Un comité scientifique, composé de personnalités issues des principales institutions académiques avec lesquelles le DEPS collabore (comme l'Ecole normale supérieure, l'Agence nationale de la recherche, l'Ecole de hautes études en sciences sociales, entre autres).

L'actualité de 2019 va être fortement marquée par le programme d'exploitation bâti autour de l'enquête décennale sur les pratiques culturelles (Cf. travaux nouveaux 2019). Elle sera également marquée par l'élaboration, en lien étroit avec le SSM Education nationale (DEPP), de deux dispositifs d'enquête visant à éclairer les politiques publiques relatives à l'Education artistique et culturelle (EAC). Enfin, cette année sera mise à profit pour consolider les avancées réalisées dans l'analyse des consommations culturelles sur les marchés du livre, de la musique enregistrée, de la vidéo et du jeu vidéo (à partir de données de sortie de caisse).

2. Travaux nouveaux pour 2019

2.1. Enquêtes statistiques vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

6e édition de l'enquête Pratiques culturelles

Type: Production d'une enquête

Calendrier: Terrain tout au long de l'année 2018, premières publications au T3 2019

Initiées dans les années 1970, et reconduites à intervalles réguliers depuis, les enquêtes sur les pratiques culturelles des Français se sont rapidement imposées comme un dispositif incontournable et structurant dans le champ culturel. Ce dispositif est actuellement le seul en France à même de délivrer une description fine et de long terme de l'évolution des comportements des Français en matière de consommations culturelles et de loisir. Le dispositif est par ailleurs systématiquement cité dans les productions portant sur ce champ. La dernière édition de ces enquêtes date de 2008.

Compte tenu des modifications récentes de l'environnement numérique qui bouleverse en profondeur les usages culturels, sa prochaine réalisation, prévue pour 2018 et dès à présent en préparation, est confrontée à une double contrainte : garder un protocole et une méthodologie les plus proches possibles de ceux des éditions précédentes pour pouvoir comparer les résultats sur longue période ; mais également, tenir compte de l'émergence du numérique et ne plus aborder les pratiques culturelles uniquement par le média (le musée, le livre, le journal, la télévision, le cinéma, le disque, la scène, etc.), mais également par le contenu, dans la mesure où les œuvres peuvent désormais être de plus en plus consommées chez soi (même les spectacles, les expositions), et sans supports physiques. L'enquête s'intéressera également au sentiment linguistique des Français.

La préparation de la future enquête (2018) s'est appuyée sur l'expertise d'un comité de pilotage (constitué de chercheurs et de spécialistes de l'Insee). Elle s'inscrit au cœur des protocoles encadrant les enquêtes réalisées au sein du système statistique publique (avis d'opportunité, label d'intérêt général et de qualité statistique).

Extension Enquête Pratiques culturelles dans les cinq départements et régions d'Outre-Mer (PC-DROM)

Type : Conception et suivi de l'administration d'enquête

Calendrier : En deux vagues, dont une première programmée en 2019 Partenariat : DAC (directions des affaires culturelles), DR Insee

Dans la continuité de l'enquête Pratiques culturelles menée en métropole, les cinq départements et régions d'Outre-Mer vont faire l'objet d'un dispositif spécifique, avec notamment un questionnaire adapté aux pratiques locales. Pour ce faire, une étroite collaboration a été mise en place avec les acteurs locaux (DAC, Insee, acteurs culturels). Ces enquêtes permettront d'obtenir une photographie des pratiques culturelles des habitants de ces cinq territoires. Cette extension s'organise en deux phases :

- La collecte est programmée en 2019 pour La Réunion, La Martinique et La Guadeloupe, à l'aide d'un prestataire privé, avec une exploitation des données prévue dans la continuité de celles du dispositif métropolitain (exploitation des données au second semestre 2019 et premier semestre 2020);
- L'inclusion de la Guyane et de Mayotte dans le dispositif est à l'étude, soit avec le soutien du réseau enquêteur de l'Insee (sous réserve de la possibilité d'inscrire cette initiative dans le calendrier de production), soit via un nouvel appel à des prestataires privés capables d'intervenir dans ces territoires.

Extension Enquête Pratiques culturelles dans les quartiers prioritaires de la Ville (PC-QPV)

Type : Conception et suivi de l'administration d'enquête

Calendrier: Collecte et mise à disposition des données en 2019

Partenariat : CGET, DEDAC (Ministère de la culture)

Dans le cadre de l'enquête Pratiques Culturelles et en collaboration avec le CGET et le DEDAC (ministère de la culture), un sur-échantillon d'enquêtés vivant dans des quartiers prioritaires de la Ville est envisagé. Ce dispositif complémentaire permettra d'obtenir une photographie des pratiques culturelles de ces habitants et de les comparer à celles de l'ensemble des personnes résidant en France.

Le recours en 2018 à un marché interministériel d'enquête pour le recrutement d'un prestataire s'est révélé infructueux. Il est donc prévu de relancer un appel à prestataire, via un marché public, en 2019.

Enquêtes sur l'éducation artistique et culturelle (EAC)

Type : Conception et exploitation de deux enquêtes quantitatives coordonnées

Calendrier: 2018-2021 Partenariat: DEPP (MEN)

Les Ministères de la culture et de l'Education nationale s'associent pour réaliser une enquête portant sur l'éducation artistique et culturelle des enfants d'âge primaire et de collège. L'objectif est de mieux connaître l'offre des établissements scolaires de même que de mieux saisir les effets de ces offres, dans le contexte plus global de la socialisation culturelle (qui prend en considération le péri et l'extrascolaire). Ce projet comporte deux volets :

- un volet étude des dispositifs : interrogation des établissements sur les dispositifs mis en place. L'enquête pilote devrait être réalisée en septembre 2018 et généralisée en 2019. Le traitement de la première vague aura lieu fin T4 2019 –T1 2020 en lien avec le Ministère de l'Education nationale. Ce volet a pour vocation d'être annualisé.
- un volet étude de réception : interrogation des enfants et de leurs familles. L'enquête est programmée pour le T2 2020. Le montage aura lieu en 2019-2020, l'analyse à partir de T4 2020 et en 2021.

Un comité scientifique a été constitué pour ce projet, associant des chercheurs et des membres des deux ministères, de même qu'un comité de pilotage, associant les deux ministères, l'INJEP, le Haut Conseil à l'Education artistique et culturelle et le Ministère de l'Agriculture.

Suivi annuel de l'enseignement supérieur culture

Type : Gestion coordonnée de deux dispositifs d'enquête – Sise (Système d'Information sur le Suivi de l'Etudiant) et Desc (enquête d'insertion professionnelle auprès des diplômés de l'enseignement supérieur culture)

Calendrier: Actualisation annuelle

Afin de suivre le parcours de formation des étudiants depuis le baccalauréat jusqu'au diplôme, un système d'information sur le suivi des étudiants Sise a été mis en place en 2017 par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Le DEPS est en charge du dispositif dans le champ de la culture, Sise-Culture, qui sera pleinement effectif à partir de 2019. Ce dispositif (qui se substitue à l'ancienne enquête dite « 48 ») recense l'ensemble des étudiants dans les écoles publiques et privées relevant de l'enseignement supérieur culture. Il permet de suivre le parcours de tous les étudiants inscrits dans une école relevant du champ culturel et non plus seulement ceux des écoles sous tutelle du Ministère de la Culture. Toutefois, le champ ne couvrant pas les formations universitaires, une extension est à l'étude en collaboration avec le Ministère de l'enseignement supérieur.

L'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur culture est mise en lumière au travers d'une enquête annuelle (enquête Desc) auprès des diplômés de l'enseignement supérieur Culture, trois ans après leur sortie. Cette enquête s'intéresse en particulier aux conditions d'emploi des personnes en activité au moment de l'enquête (situation vis-à-vis de l'emploi, statut d'emploi...). L'édition 2019 de l'enquête comportera un volet spécifique sur les conditions d'emploi et l'organisation du travail.

2.2. Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2019

Bases sur les entreprises et associations

Calendrier : fichiers reçus annuellement début juillet N+2 pour un millésime N donné, hormis pour l'enquête Associations

Le DEPS a obtenu en 2018 l'habilitation permanente, dans le cadre du comité du secret statistique, d'exploiter les données de la statistique structurelle annuelle d'entreprises produites par l'Insee Les bases entreprises exploitables sont :

- Élaboration des Statistiques Annuelles d'Entreprise (Ésane) : indicateurs économiques sur les entreprises, construits à partir de données de plusieurs origines (données fiscales, données sociales et données d'enquêtes statistiques).
- Système d'Identification au Répertoire des Unités Statistiques (Sirus) : répertoire d'unités statistiques dans les champs des statistiques d'entreprises.
- Bases de données sur les Liaisons Financières (Lifi) : informations sur les liens financiers et la concentration des entreprises et des groupes.
- Enquête Associations (millésime 2014) : première enquête de la statistique publique couvrant l'ensemble du monde associatif et ayant les associations comme unités enquêtées.

Dépenses et recettes culturelles des collectivités territoriales

Type: Expertise et retraitement des données sur les dépenses et les recettes culturelles et générales des collectivités territoriales transmises annuellement par la Direction générale des finances publiques (ministère de l'économie et des finances), à partir des comptes de gestion qu'elle centralise.

Calendrier: Données relatives à l'année n transmises vers le mois de juin de l'année n+1, permettant d'engager les traitements et les exploitations sur l'année précédente pour les Chiffres clés et l'Atlas, ainsi qu'une publication spécifique annuelle dont le lancement est programmé en 2019.

Couvrant la totalité des communes de plus de 3.500 habitants et leurs groupements à fiscalité propre (établissements publics de coopération intercommunale), les départements et les régions (France entière), ces données permettent d'évaluer l'effort financier des collectivités territoriales en matière culturelle et son évolution. Pour chaque niveau de collectivité, les dépenses et recettes sont analysées dans les différents domaines culturels identifiés par les nomenclatures comptables et mises en perspective au moyen des approches et des indicateurs économiques et financiers classiques : ces nomenclatures permettent de distinguer dépenses de fonctionnement et investissement, dépenses directes et subventions, chiffrage de l'euro par habitant et du poids de la culture dans les dépenses totales (effort budgétaire).

Les principaux indicateurs sont publiés dans les Chiffres clés de la culture. La régionalisation de ces données permet d'alimenter le volet financement de l'Atlas régional de la culture, comprenant

également des dépenses du ministère de la culture en région. Une publication plus approfondie est en cours d'élaboration, pour un lancement prévu au 2ème trimestre 2019.

Parcours professionnels des intermittents du spectacle

Type : Publication d'un Culture étude à partir des données transmises dans le cadre d'une convention avec Pôle emploi portant sur la période 2006-2015

Calendrier: T1 2019

Le DEPS a établi une convention avec Pôle emploi afin de pouvoir exploiter leur base de données sur les intermittents du spectacle. Ces données permettent l'étude des parcours professionnels des intermittents du spectacle sur longue période (10 ans) et de mettre l'accent sur l'alternance entre emploi et chômage et entre régime général et régime intermittent. Elle permet d'éclairer les trajectoires des intermittents du spectacle ayant été indemnisés au moins une fois par Pôle emploi au titre des annexes 8 et 10. Une attention particulière sera portée à l'expertise approfondie d'une seule période d'indemnisation pour pouvoir repérer des éventuelles stratégies d'optimisation.

2.3. Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2019

Programme d'exploitation de la 6ème Enquête sur les pratiques culturelles

Type: Exploitation de l'enquête Pratiques culturelles 2018

Calendrier: Premières publications à l'automne 2019

La collecte de la 6ème édition de l'enquête sur les pratiques culturelles s'achève en décembre 2018. L'exploitation débutera dès début 2019, en privilégiant trois axes, qui chacun pourront donner lieu à une publication au cours de l'année :

- l'analyse des évolutions des pratiques culturelles de 1973 (1ère édition) à 2018, en décomposant les tendances selon les âges et les générations (dans des pseudo-panels) ;
- l'analyse de la corrélation entre les caractéristiques territoriales (par exemple : bassin d'emploi, taille des agglomérations, bassin de vie etc., ou encore distance entre le lieu de résidence et les institutions culturelles, distance aux transports en commun) et l'intensité des pratiques culturelles;
- l'analyse du contexte social (famille, amis, groupes) dans lesquelles ces différentes pratiques sont vécues.

La taille de l'échantillon de l'enquête Pratiques culturelles (près de 10.000 personnes interrogées en France métropolitaine) va permettre (pour la première fois) des exploitations de la base selon des variables territoriales. Elle n'autorisera pas de traitements par région (au sens politico-administratif), mais elle permet de ventiler les réponses aux questionnaires selon diverses variables territoriales, toutes définies à partir de la géolocalisation du domicile des personnes interrogées. En particulier, on mettra l'accent sur les corrélations éventuelles entre ces variables territoriales et les données relatives à la mobilité, qui sont recueillies dans l'enquête (déplacement des personnes, tourisme, lieux de naissance, utilisation des réseaux sociaux etc.). Une hypothèse à tester est celle de l'inégalité : toutes choses égales d'ailleurs, le fait d'habiter dans une zone particulière constitue-t-il un facteur d'inégalité dans l'accès aux biens, services et pratiques culturelles (ou sur leur intensité).

Observation de la diversité culturelle sur les marchés du livre, de la musique et de la vidéo

Type : Rationalisation de larges bases de données de sorties de caisse

Les premières exploitations ont donné lieu à deux publications au 1er trimestre 2018, portant respectivement sur le marché du livre et e la musique enregistrée. Portant sur un échantillon représentatif des lieux de vente (y compris internet), ces analyses ont d'abord permis une actualisation des travaux publiées par le DEPS au tournant des années 2010 (CE 2011-1 CE2011-4 et CE 2011-5). Plus généralement, elles permettent de vérifier empiriquement l'existence ou non d'un effet « longue traîne » et l'hypothèse d'une tendance croissante à l'éclectisme des consommations, qui font depuis plusieurs années l'objet de nombreux débats sur le terrain académique.

Ces premiers résultats s'accompagnent de développements programmés pour la période 2019-2020, avec notamment l'aboutissement des recherches financées via un appel d'offres en direction des

milieux académiques pour une exploitation coordonnée des données des panels Distributeurs et Consommateurs de Gfk. Parallèlement, les exploitations en interne au SSM se poursuivent pour de nouvelles publications permettant d'approfondir les analyses.

Concentration et indépendance des industries culturelles

Type : Traitements et analyse en interne sur la base des données LIFI (liaisons financières) de l'Insee (liens sociétés mères et filiales), complétées par les statistiques structurelles d'entreprises issues de la base ÉSANE de l'Insee.

Calendrier: travail méthodologique en 2019 (T2/T3), publication en 2020

Nombre d'acteurs culturels affirment qu'une plus forte concentration dans une branche ou filière culturelle ou médiatique influe négativement sur la diversité ou le pluralisme des produits qu'elle offre au consommateur final. Les investigations scientifiques sur le sujet ne sont pas aussi affirmatives, au contraire.

Répondre à cette question nécessite dans un premier temps de mesurer et quantifier solidement, sur la base de statistiques portant sur les entreprises et leurs liaisons financières, la structure de la filière concernée et l'évolution de celle-ci dans le temps. Les travaux porteront dans un premier temps sur la concentration économique et financière d'une filière particulière du domaine culturel et les stratégies d'intégration horizontale ou verticale qui l'ont caractérisée dans les années récentes. Ce premier travail pourrait ensuite être entendu à d'autres filières.

Observation des associations du champ culturel

Type : Exploitation de l'enquête Associations 2014 de l'Insee, participation au comité de concertation de l'enquête Associations 2019.

Calendrier : Parution et valorisation d'une étude au T1 2019, participation au comité de suivi de l'enquête Insee courant 2019/2020

La culture est l'un des secteurs économiques où les associations contribuent le plus à la création de valeur ajoutée et à l'emploi. C'est particulièrement prégnant dans des domaines du spectacle vivant ou de l'éducation culturelle.

Les données recueillies par l'Insee dans l'enquête Associations, menée en 2014 et qui sera renouvelée en 2019, permet de mieux comprendre le fonctionnement de ces associations, en particulier la présence de bénévoles en leur sein. Seront également mobilisés des résultats de l'enquête Paysage associatif français, conduite en 2012 par le Centre d'économie de la Sorbonne (CNRS) et renouvelée récemment.

Développement du non salariat dans la culture

Type : Publication d'un Culture chiffres et d'un « éclairage » dans le prochain « Insee Références » Emploi et revenus des indépendants - édition 2020

Calendrier : Remise du manuscrit à l'Insee est attendue pour juin 2019.

Le non salariat est, de très longue date, plus répandu dans les secteurs artistiques et culturels que dans les autres secteurs de l'économie. Ainsi, un tiers des actifs de ces secteurs sont non-salariés contre seulement 12 % dans la population active (source : enquêtes Emploi, Insee). Cette part a encore progressé de 4 points entre 2009 et 2015 dans les secteurs culturels (contre 1 point seulement dans l'ensemble de la population active), portée notamment par le développement du statut d'autoentrepreneur, relayé ensuite par celui de micro-entrepreneur.

L'étude se fixe comme objectif d'étudier plus finement cet accroissement secteur par secteur, les bases « non-salariés » de l'Insee permettant une observation plus fine que ce que permettent les enquêtes emploi. Au-delà des évolutions d'emplois, on s'attachera à étudier plus spécifiquement les différences de revenus entre secteurs, statuts, sexe, âge (avec comparaison par rapport à l'ensemble de l'économie). Une attention sera également portée aux combinaisons individuelles de statuts d'emploi (cumul d'emplois non-salariés et d'emplois salariés, grâce à l'enrichissement de la base « non-salariés » par des informations venues des DADS) et à leurs évolutions.

2.4. Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2019

Observation des consommations culturelles des français à travers la comptabilité nationale et l'enquête budget des familles

Type : Publication ponctuelle ; Traitement en interne des données de comptabilité nationale. Traitement en interne des données « Budget de famille ».

Calendrier : Publication au T3 2019 exploitant les données issues de la comptabilité nationale et de l'enquête 2017 « Budget de famille »

Le DEPS publie chaque année une brève analyse des dépenses de consommation des ménages en biens et services culturels et connexes dans ses Chiffres clés, tirée des chiffres des comptes nationaux. Pour une meilleure mesure et compréhension des comportements de dépenses, une exploitation annuelle plus approfondie des données serait utile, à l'image d'une première exploitation conduite par le DEPS et publiée en 2009 (Culture chiffres 2009-2). Le traitement envisagé portera sur les derniers chiffres disponibles par grands postes de dépenses (biens et services culturels, matériels, biens et services liés aux matériels, télécommunications) et leurs poids relatifs dans la valeur des dépenses de consommation avant d'examiner les chiffres en évolution en prix et volume, au regard notamment d'une interrogation quant aux effets produits par la révolution numérique sur les comportements des ménages. Le traitement des chiffres de comptabilité nationale sera utilement complémenté par une analyse des dépenses culture-médias des ménages, tirée des chiffres de la vague d'enquête 2016-2017 « Budget de famille » de l'Insee dont les résultats seront disponibles début 2019 (voir Culture études 2011-3 pour un traitement de l'enquête « Budget de famille » de 2005-2006).

3. Aspects particuliers du programme 2019

3.1. Aspects « Territoires »

Du point de vue des territoires, la 6ème édition de l'enquête sur les pratiques culturelles innove sur plusieurs points :

- le doublement de la taille de son échantillon ouvre un champ d'études portant sur les liens entre pratiques culturelles et caractéristiques des territoires (cf. travaux nouveaux ci-dessus) ;
- trois DROM (La Réunion, Guadeloupe et Martinique) seront inclus pour la première fois dans le champ de l'enquête, en attendant que les moyens soient trouvés de poursuivre avec la Guyane et Mayotte;
- le financement d'une extension de l'enquête métropolitaine dans les quartiers prioritaires de la Ville, afin de permettre des exploitations centrées sur ces territoires.

Production de l'édition 2019 atlas régional de la culture

Type: Publication annuelle Calendrier: Automne 2019

Le DEPS valorise activement cette publication, en la présentant et en la faisant discuter par l'ensemble des ses usages possibles (acteurs déconcentrés, élus, collectivités, ...). Recensant l'ensemble des données disponibles permettant de décrire le champ culturel dans les territoires (dépenses culturelles publiques, implantation des entreprises culturelles, emploi, équipements...), cette publication est pour le moment très bien accueillie, mais des pistes de développements et d'améliorations se dessinent déjà et nourriront la seconde édition de la publication, programmée à l'automne 2018.

3.2. Aspects « environnement et développement durable »

Le DEPS n'intervient pas dans ce champ.

3.3. Aspects « évaluation des politiques publiques »

Evaluation d'impact du dispositif « passe culture » sur les pratiques culturelles des jeunes de 18 ans

Méthode : Traitement des données recueillies par le dispositif. Rapprochement avec les données GfK de ventes et de consommation en flux des marchés de la vidéo, du livre et de la musique enregistrée.

Calendrier: 2019/2020.

Début février 2019, sous réserve de la publication d'un décret du Premier ministre et d'un arrêté du ministre de la Culture ad hoc, le ministère commence à expérimenter le « Pass Culture » (proposé sous la forme d'une application mobile « géolocalisée » évolutive créditée d'un équivalent monétaire de 500 € pour tout jeune de 18 ans et sous certaines conditions) auprès 10.000 jeunes volontaires sélectionnés par lui (préinscriptions puis tirage des volontaires selon des quotas de représentativité) et résidant dans les cinq départements suivants : Bas-Rhin, Finistère, Guyane, Hérault et Seine-Saint-Denis. Ce que nous qualifierons par la suite d'» expérimentation sur une base volontaire » (EV) vise à suivre en continu − et non sur une période précise − les usages faits du dispositif et à en tirer régulièrement des bilans sur ce que les jeunes en font, informer le public et faire évoluer le dispositif, avant une généralisation progressive de celui-ci jusqu'à une extension complète probable fin 2021 ou début 2022. L'équipe Pass Culture du ministère prévoit en particulier de faire un bilan de cette première EV au bout de quelques mois, courant 2019.

Cette forme d'expérimentation, fondée sur un échantillon d'individus volontaires, donnera des éléments d'analyse utiles pour décrire les dynamiques d'appropriation du Pass Culture et améliorer au fur et à mesure des remontées d'informations le fonctionnement du dispositif. Elle ne permettra pas en revanche d'observer la façon dont – en population « réelle », c'est-à-dire non sélectionnée a priori en fonction de leur intérêt – le dispositif sera perçu, adopté et utilisé ; selon quelles modalités, avec quelle intensité et avec quels effets.

Pour répondre à ces enjeux, le DEPS propose la mise en place d'un véritable dispositif d'évaluation, en profitant de la tenue régulière dans l'année des Journées défense et citoyenneté (JDC) pour tirer un échantillon représentatif de la population éligible concernée (jeunes Français et binationaux, ce qui exclut les jeunes étrangers qui résident en France) pour quatre département limitrophes des départements métropolitains de l'EV et lancer une « expérimentation scientifique » (ES) portant sur :

- objectif 1 : l'utilisation ou appropriation sur les six premiers mois du dispositif par les jeunes de 18 ans à qui la possibilité de bénéficier du Pass Culture serait proposée (téléchargement ou pas de l'application, utilisation concrète ou pas du dispositif, types de consommations et d'usages choisis et observés, différences en matière de consommation et de pratiques selon plusieurs critères sociodémographiques, etc.);
- objectif 2 : l'observation à court terme des modifications dans les pratiques culturelles déclarées de consommation et d'usage par ces mêmes jeunes ;
- objectif 3 : l'observation à moyen terme des modifications dans les pratiques culturelles déclarées de consommation et d'usage par ces mêmes jeunes.

Tiré dans quatre départements testés à préciser, un échantillon de jeunes de 18 ans ou prêts d'avoir cet âge sera d'abord tiré aléatoirement dans une base de sondage issue de la nomenclature (liste de noms et d'adresses) que le ministère des Armées utilise. Les jeunes de l'échantillon se verront proposer en t0 la possibilité de participer à une expérimentation qui nécessitera pour eux :

- de répondre par téléphone à un questionnaire de 10-15 min sur leur profil sociodémographique et sur leurs pratiques culturelles (pré-test) et • leur permettra par ailleurs d'être tiré au sort :
 - et être invité à répondre par téléphone au même questionnaire sur leurs pratiques culturelles six mois plus tard (t0+6; post-test 1) ou
 - o et pouvoir bénéficier du Pass Culture incomplet (information proposée par l'application mais sans le crédit de 500 €) et être invité à répondre par téléphone au même questionnaire sur leurs pratiques culturelles six mois plus tard (t0+6 ; post-test 1) ou
 - o et pouvoir bénéficier du Pass Culture complet (information proposée par l'application et crédit de 500 €) et être invité à répondre par téléphone au même questionnaire sur leurs pratiques culturelles six mois plus tard (t0+6 ; post-test 1).

Ce, sachant que l'ensemble des jeunes de l'échantillon sera informé sur les caractéristiques du Pass Culture. Participer à l'expérimentation nécessitera enfin pour eux d'être réinterrogés par téléphone sur pratiques culturelles un an plus tard (t0+12; post-test 2) et deux ans plus tard (t0+24; post-test 3).

Les comportements réels des individus tirés au sort pour se voir offrir la possibilité d'utiliser partiellement le Pass Culture (groupe test 1) ou complètement (groupe test 2) seront suivis pendant six mois (voire au-delà) pour connaître leurs comportements d'appropriation et d'utilisation, en particulier au regard de leurs caractéristiques sociodémographiques. Une analyse en sera faite, dont une comparaison entre les groupes test 1 et 2. L'analyse pourra en particulier tirer parti d'un travail de comparaison des comportements et profils du groupe test 2 avec ceux des 10.000 volontaires de l'EV (objectif 1).

Au bout de six mois, la comparaison (post-test 1) des réponses en matière de pratiques culturelles déclarées entre l'ensemble des jeunes qui se sont vus proposer partiellement ou complétement le Pass Culture et l'ensemble complémentaire (groupe témoin ou de contrôle) permettra de repérer les différences ou divergences probables de pratiques directement attribuables au fait d'avoir pu bénéficier partiellement ou complètement du dispositif ou encore son impact causal sur les pratiques en question (objectif 2).

Enfin, une ré-interrogation des trois groupes au bout d'un an (t0+12; post-test 2) puis de deux ans (t0+24; post-test 3) permettra de s'interroger sur l'impact causal du dispositif à modifier durablement les pratiques culturelles (divergences plus ou moins maintenues entre les deux groupes un an puis deux ans après) ou pas (convergences observées des pratiques après un temps d'écart observé).

3.4. Aspects « européens »

Le DEPS publie tous les ans une publication estimant le poids direct de la culture dans l'économie. Cette estimation se fonde sur un contour statistique de la culture défini par un groupe de travail d'Eurostat en 2011. L'organisme européen prévoit de réexaminer prochainement ces travaux et la façon dont leurs recommandations ont été suivies par les pays membres. Ce doit être l'occasion de s'interroger à nouveau sur la pertinence du champ statistique définissant les secteurs culturels par rapport au contenu « créatif » de leur activité.

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Outre le recours systématique aux données administratives pour les travaux portant sur le champ emploi-travail (recours aux fichiers Agessa-MdA, de l'Acoss et à ceux de Pôle Emploi, cf. ci-dessus), rien à signaler.

DREES – Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques. Ministère des Solidarités et de la Santé

1. Exposé de synthèse

Dans le domaine de la santé, l'année 2019 sera marquée par la mise en œuvre de l'appariement EDP-SNDS, l'élargissement du SNDS dans le cadre des travaux du *Health Data Hub* et la collecte de l'enquête santé européenne (EHIS – *European Health Interview Survey*) tant en métropole que dans les cinq DROM. L'enquête de santé scolaire auprès des enfants de grande section de maternelle est reportée d'un an pour s'adosser au système d'information Esculape de l'Éducation nationale (dossiers médicaux dématérialisés) en cours de déploiement. L'enquête auprès des organismes complémentaires fera également l'objet d'une refonte profonde avec un test en 2019 et une collecte sur le terrain en 2020 afin de pouvoir être appariée aux données du SNDS (projet Adam).

Dans le domaine du social, l'année sera consacrée à la préparation de l'enquête auprès des assistants familiaux, de la 4e vague de l'enquête Mode de garde et d'accueil des jeunes enfants, et de la 5e vague de l'enquête sur les motivations de départ à la retraite, qui toutes trois auront lieu en 2020. Deux opérations de collecte auront lieu en 2019 : celle des données de l'enquête sur les établissements et services accompagnants des personnes handicapées portant sur la situation en 2018, et celle de l'échantillon interrégimes de cotisants (données jusqu'en 2017). Plusieurs opérations seront finalisées et diffusées dans le courant de l'année : l'échantillon interrégimes de retraités de 2016, les enquêtes sur les établissements et services en faveur des adultes et familles en difficulté sociale et sur ceux de la protection de l'enfance, l'enquête auprès des bénéficiaires de minima sociaux, collectée en 2018, et les opérations de remontées individuelles de données des conseils départementaux sur la PCH. d'une part, et sur l'APA et l'ASH, d'autre part. La DREES poursuivra enfin ses deux chantiers visant à accroître l'utilisation de données administratives : l'enrichissement des échantillons (création du panel ÉNÉAS, enrichissement de l'ENIACRAMS de données sur l'accompagnement et l'insertion des bénéficiaires de minima sociaux, rapprochement des échantillons dans le cadre du panel transversal ETAPS) et l'expertise des données administratives sur les établissements sociaux et médicosociaux (dans le but de compléter et éventuellement d'alléger les enquêtes régulières auprès de ces établissements).

2. Travaux nouveaux pour 2019

2.1. Enquêtes statistiques vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Dans le cadre de ses travaux d'analyse sur les professions sociales, la DREES a prévu la préparation en 2019 et la réalisation en 2020 d'une enquête statistique sur les conditions d'exercice des assistants familiaux. Avec 75 000 enfants accueillis chaque année, l'accueil familial est le premier mode d'hébergement des enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance. Le nombre d'assistants familiaux en activité est de l'ordre de 40 000. Leur profil et leur activité ont fait l'objet de peu d'études à ce jour, et en particulier d'aucune enquête quantitative de la statistique publique. Leur statut a par ailleurs été largement réformé par la loi du 27 juin 2005. Le manque de reconnaissance de la profession, et le vieillissement supposé de ses membres et les difficultés de recrutement évoquées par certains conseils départementaux appellent à la réalisation d'un bilan complet sur le profil des professionnels, leurs conditions de travail, leurs parcours et motivations afin d'objectiver les difficultés actuelles et à venir et d'alimenter la réflexion sur les leviers possibles pour y remédier.

Deux autres enquêtes auprès des ménages dont la collecte aura lieu en 2020 seront par ailleurs préparées en 2019 : l'enquête sur les modes de garde et d'accueil des jeunes enfants (4e vague) et l'enquête sur les motivations de départ à la retraite (5e vague). Pour la première, plusieurs innovations sont prévues par rapport aux vagues précédentes (sous réserve de financement) : l'extension aux DROM; la réalisation d'appariements avec les données socio-fiscales et de santé (SNDS); la réalisation de sur-échantillons de familles résidant dans les quartiers prioritaires de la ville et de

familles ayant un enfant handicapé. Pour la seconde, un module ponctuel sur la préparation et l'anticipation du départ à la retraite sera développé.

Deux des enquêtes quadriennales de la DREES auprès des établissements sociaux et médico-sociaux verront leur production finalisée et seront diffusées en 2019 : l'enquête auprès des établissements et services en faveur des adultes et familles en difficulté sociale (début d'année), l'enquête auprès des établissements et services de la protection de l'enfance (fin d'année). L'enquête auprès des établissements et services accompagnant des personnes handicapées, portant sur la situation en 2018, sera par ailleurs collectée au premier semestre 2019 - les traitements post-collecte auront lieu au second semestre 2019 et au premier semestre 2020.

Les données des volets « aidants » de l'enquête CARE seront finalisées et diffusées en 2019.

L'enquête santé européenne (EHIS) sera collectée en 2019. Elle sera réalisée en métropole, en collaboration avec l'Irdes. Elle comprendra un sur-échantillon pour les résidents des quartiers prioritaires de la politique de la ville. L'enquête sera également réalisée dans les cinq DROM, en collaboration avec l'Insee, afin d'observer les difficultés spécifiques auxquelles ces territoires font face.

Deux autres enquêtes qui auront lieu en 2020 seront préparées en 2019. L'enquête « santé scolaire » auprès des élèves de grande section de maternelle qui sera, pour la première fois, adossée aux dossiers médicaux de l'Éducation nationale (Esculape). Un des objectifs, outre l'allègement de la charge d'enquête, est de tester la possibilité de travailler sur les données exhaustives afin de pouvoir fournir des indicateurs à des niveaux géographiques plus fins.

L'enquête sur les garanties des contrats les plus souscrits auprès des organismes complémentaires sera également testée en 2019. L'objectif de cette nouvelle édition est de relier les contrats à leurs bénéficiaires afin de pouvoir enrichir les données du SNDS des remboursements théoriques de l'assurance maladie complémentaire des patients.

2.2 Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2019

La collecte de l'échantillon interrégimes de cotisants (EIC) portant sur la situation jusqu'à fin 2017 débutera en 2019. Plusieurs exploitations de fichiers administratifs seront par ailleurs finalisées et diffusées en 2019 : l'échantillon interrégimes de retraités (EIR) de 2016, les remontées individuelles de données des conseils départementaux sur la PCH (RI-PCH) et sur l'APA et l'ASH (RI-APA-ASH). Une opération d'appariement de ces deux dernières est par ailleurs prévue en 2019, afin d'étudier le passage de la PCH à l'APA.

Les échantillons seront enrichis. Des remontées individuelles de données des conseils départementaux sur l'accompagnement et l'insertion des bénéficiaires du RSA (RI-insertion) seront préparées en 2019. Elles viendront enrichir les données du panel ENIACRAMS, de même que de nouvelles données issues de Pôle Emploi, afin d'éclairer les facteurs d'insertion et de retour à l'emploi des bénéficiaires de minima sociaux. Le panel ÉNÉAS sur l'autonomie et l'hébergement des personnes âgées sera constitué pour la première fois, et les divers échantillons sur les thématiques connexes (retraite, minima sociaux, perte d'autonomie) seront rapprochés dans le cadre du panel transversal ETAPS.

La DREES poursuivra par ailleurs en 2019 ses investissements stratégiques sur les données administratives en expertisant des données de gestion sur les établissements sociaux et médicosociaux, notamment dans le domaine de l'hébergement social (données SI-SIAO) et de l'accueil des personnes handicapées ou âgées (données de la CNSA, de la CNAM, de l'ANAP). L'apport des données FIDELI sur les personnes résidant dans ces établissements sera également expertisé. Ces analyses visent, à terme, à compléter et, si possible, alléger le dispositif d'observation de la DREES, reposant actuellement pour l'essentiel sur ses enquêtes quadriennales auprès des établissements et services.

La DREES réalisera en 2019 l'appariement entre les données de l'EDP et les données du SNDS. Cet appariement inédit permettra de réaliser de nombreuses études sur les inégalités sociales de santé, les pratiques des professionnels et des établissements de santé ou le lien entre les trajectoires professionnelles et la santé. Cet appariement sera largement mobilisé pour l'évaluation de la Stratégie Nationale de Santé dont la DREES est en charge.

La DREES souhaite expertiser les données de la DSN sur l'intérim afin de pouvoir étudier le recours à ce type de contrat dans la fonction publique hospitalière. En effet, une telle étude nécessite de connaître le lieu de réalisation des missions d'intérim ce qui n'était pas le cas auparavant. Les

données de la DSN semblent de meilleure qualité sur ce point et ce type d'exploitation est donc envisageable.

La DREES souhaite également expertiser l'appariement entre les données de la Haute Autorité de santé (HAS) sur la qualité des soins et les données du PMSI. Cet appariement permettrait de relier les résultats sur la qualité à l'intégralité du parcours de soins hospitaliers des patients.

En 2019, la DREES poursuivra également sa production de données de santé en « open data ». Après une première base mise en ligne en 2018 sur les actes à partir des données hospitalières du PMSI, une seconde, portant sur les diagnostics, sera proposée en 2019. Sur l'ensemble du parcours de soins (ville et hôpital), la DREES produira des données sur les parcours des patients souffrant de maladies chroniques.

2.3 Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2019

Profitant de l'inclusion, depuis quelques années, d'un mini-module santé dans plusieurs des grandes enquêtes ménages de l'Insee, un panorama des conditions de vie des personnes handicapées (repérées par la question sur les restrictions d'activité générales, dites « GALI ») sera dressé. Ce travail visera à produire de façon plus régulière des données statistiques sur les personnes handicapées en population plus générale, entre les enquêtes spécifiques telles que HSM-HSI en 2008-2009 et l'enquête Autonomie en 2021-2022.

En collaboration avec la HAS, la DREES produira en 2019 des indicateurs sur la qualité des parcours de soins pour plusieurs maladies chroniques. Ce travail vise à mobiliser les données médico-administratives pour disposer d'indicateurs de qualité à une fréquence régulière et pouvant être déclinés à des niveaux géographiques fins.

2.4 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2019

La DREES diffusera en 2019 une cartographie des indicateurs de santé. Les travaux préparatoires ont permis de collecter des informations sur plus de 18 000 indicateurs de santé diffusés en open data. Cet outil permettra aux utilisateurs comme aux producteurs de données de rechercher des indicateurs dans plusieurs bases (plus d'une trentaine) simultanément. Il vise à faciliter les recherches mais également à inciter à la rationalisation de la production des indicateurs.

3. Aspects particuliers du programme 2019

3.1 Aspects « Territoires »

On supposera connu, grâce aux travaux conduits antérieurement au sein du Cnis, l'apport de vos travaux permanents à la statistique régionale et locale.

Il vous est demandé ici de n'évoquer que les évolutions prévisibles pour l'année 2019, c'est-à-dire : dimension régionale et locale d'opérations nouvelles ou rénovées ; à l'inverse, régressions éventuelles à la suite d'abandon d'opération, de réduction d'échantillon...

Dans le cadre de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, un travail sera mené pour expertiser et développer l'utilisation au niveau départemental de certaines données produites par la DREES : panel ENIACRAMS et enquêtes auprès des établissements et services de la protection de l'enfance et en faveur des adultes et familles en difficulté sociale.

Un effort sera par ailleurs mené pour ajouter, autant que possible, dans les données produites une géolocalisation et un repérage des personnes résidant dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV). En particulier, les données des remontées individuelles sur la prestation de compensation du handicap (PCH) feront l'objet d'une expertise pour déterminer si leur géolocalisation et l'ajout de l'information sur les QPV y est possible. Similairement, une indicatrice sur la présence en QPV sera présente dans l'ENIACRAMS à partir de la vague 2018 (2017 pour le champ CNAF) et dans l'enguête BMS 2018.

3.2 Aspects « environnement et développement durable »

RAS

3.3 Aspects « évaluation des politiques publiques »

Les données RI-APA-ASH seront utilisées, entre autres, pour l'évaluation de la loi d'adaptation de la société au vieillissement (loi ASV) de 2015.

L'enrichissement du panel ENIACRAMS avec des données sur l'insertion et l'accompagnement des bénéficiaires de minima sociaux s'inscrit, notamment, dans le cadre de l'évaluation et du suivi de la stratégie de lutte contre la pauvreté.

Les modèles de microsimulation TRAJECTOIRE (dans le domaine de la retraite) et AUTONOMIX (dans le domaine de la perte d'autonomie des personnes âgées) continueront à être développés et améliorés. Ces deux modèles seront fortement sollicités pour la préparation des réformes annoncées pour 2019 des retraites et de la prise en charge de la perte d'autonomie.

Dans le domaine de la santé la DREES est co-responsable de l'évaluation de la Stratégie nationale de santé ainsi que des expérimentations sur les nouveaux modes de rémunération.

La DREES poursuivra également ses investissements dans les modèles de projection des professionnels de santé. En 2019, elle proposera de nouvelles projections pour les pharmaciens et poursuivra les améliorations du modèle sur les médecins.

3.4 Aspects « européens »

En 2019, la DREES sera engagée dans la collecte pilote des indicateurs de morbidité à partir des données médico-administratives lancée par Eurostat. Cette collecte pilote nécessitera de mettre en place de nouvelles exploitations du SNDS.

La DREES suivra également les travaux relatifs à l'enquête PaRIS (*Patient-reported Indicators Survey*) mise en œuvre par l'OCDE.

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Sur le champ des données sociales et médico-sociales, la DREES poursuivra en 2019 son travail d'animation et de développement du réseau des « référents données », réunissant toutes les directions du ministère et ses opérateurs (CNSA, ANAP, etc.), y compris ceux dont la statistique n'est pas le cœur de métier. Ce réseau vise notamment à mieux articuler les divers dispositifs de remontées de données auprès des collectivités locales et des établissements et services sociaux et médico-sociaux, afin de réduire la charge de réponse par une réduction des redondances grâce à des échanges de données en amont, et par une meilleure planification des calendriers de collecte.

À titre d'exemple, l'enquête sur les établissements et services accompagnement des personnes handicapées, menée en 2019, prévoit la possibilité pour les établissements répondants d'extraire directement des données qu'ils auront fournies des indicateurs permettant de renseigner le tableau de bord collecté par l'ANAP.

Outre le champ des enquêtes auprès des établissements et services, deux autres allégements seront envisagés en 2019 :

- la remontée de données individuelles sur les élèves dans le cadre de l'enquête auprès des écoles de formation des professions sanitaires et sociales sera dorénavant réalisée sur une base quadriennale, et non plus annuelle ; l'enquête annuelle sera donc simplifiée, en se restreignant aux données agrégées.
- l'utilisation des données comptables collectées par la DGFiP auprès des collectivités locales sera expertisée, afin d'alléger le questionnaire du volet « dépense » de l'enquête Aide sociale auprès des conseils départementaux.

DSED – Département des statistiques, des études et de la documentation. Direction générale des étrangers en France. Ministère de l'Intérieur

1. Exposé de synthèse

Le Département des statistiques, des études et de la documentation (DSED) de la Direction générale des étrangers en France (DGEF) exploite les sources administratives dont la DGEF est propriétaire : titres de séjour, visas, demande d'asile et acquisitions de la nationalité française. Ses travaux visent à produire des fichiers statistiques annuels à partir desquels il publie les données annuelles sur les titres de séjour, l'asile, les visas, les retours et les naturalisations, mis en ligne sur les pages DSED du site internet de la DGEF. Ces données sont également transmises à Eurostat en application du règlement 862/2007 couvrant le champ des migrations et de la protection internationale.

La poursuite de la crise migratoire sans précédent et le maintient à un niveau élevé en 2018 en ce qui concerne la demande d'asile adressée à la France conduit à maintenir une priorité particulière à la question de la protection internationale tout en préservant les investissements nécessaires sur l'ensemble des thématiques couvertes. Ainsi, en 2019, les évolutions liées à la mise en application de la réforme de l'asile en novembre 2015 et celles induites par la loi de septembre 2018 sur le droit des étrangers continueront être prises en compte par l'appareil statistique de manière prioritaire.

Par ailleurs, un investissement majeur est réalisé par la DGEF avec le programme d'administration numérique des étrangers en France (ANEF), dont le DSED pilote la partie « Analytics » (analyse des données / rapports de gestion).

Le DSED traite également les résultats des enquêtes statistiques avec une approche spécifique des populations immigrées, ou de la deuxième génération quand cela est possible. Il s'agit notamment des RP, de la base Saphir et des enquêtes emploi en continu. En 2019, l'échantillon démographique permanent (EDP) sera également exploité sur le champ de la population cible de la DGEF en comparaison avec l'ensemble des résidents.

Enfin, l'année 2019 verra la réalisation de la première vague de l'enquête ELIPA 2 dont le terrain. Par ailleurs, le DSED est associé à la préparation de la réédition de l'enquête Trajectoire et Origines (TeO) qui constitue une des sources principales dans la connaissance des immigrés et de leurs descendants.

2. Travaux nouveaux pour 2019

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieures à un an

L'année 2019 sera largement consacrée à la reconduction de l'enquête Elipa. Très largement complémentaire de TeO car elle interroge les nouveaux migrants, Elipa constitue la seule source de connaissance des caractéristiques socio-démographiques mais aussi des compétences, de l'intégration sur le marché du travail ou des conditions de logement des personnes récemment arrivées en France.

2.2. Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2019

- Les évolutions liées à la réforme de l'asile continueront à être prises en compte de même que celles résultant la loi de septembre 2018 sur le droit des étrangers.
- La rénovation du système d'information sur les visas (« France-Visas ») entrera progressivement dans sa phase opérationnelle et devra être prise en compte au plan statistique.
- L'introduction, dans l'outil actuel de gestion des étrangers, d'un module permettant l'enregistrement des procédures d'éloignement sera expertisé au regard de la fourniture actuelle des statistiques Européennes sur ce sujet.

• Un système dématérialisé de gestion des autorisations de travail devrait permettre, en 2019, d'améliorer la qualité de l'information statistique en ce domaine.

2.3. Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2019

- Exploitations spécifiques d'ELIPA: le DSED pourra poursuivre les analyses entreprises concernant l'accès au marché de l'emploi et l'évolution des conditions de vie des nouveaux migrants en mobilisant les trois vagues d'ELIPA. L'accent pourra être mis sur la meilleure connaissance des réfugiés. La priorité sera cependant mise sur la production de la nouvelle enquête.
- Exploitations de sources particulières : l'EDP sera mobilisé pour étudier la mobilité professionnelle et l'emploi avec les données des EARs (et potentiellement des DADS).

2.4. Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2019

RAS

3. Aspects particuliers pour 2019

3.1. Aspects « Territoires »

- Appui éventuel à des DR Insee sur leurs projets d'études sur les immigrants.
- A la demande de la direction de l'accueil, de l'accompagnement des étrangers et de la nationalité de la DGEF, des outils de description statistique des territoires seront élaborés par le DSED permettant à la direction métier de mieux connaître les territoires fins sur lesquels ils comptent porter une expertise.

3.2. Aspects « Environnement et développement durable »

RAS

3.3. Aspects « évaluations des politiques publiques »

- Un des projets de recherches pilotés par le DSED porte sur l'évaluation économétrique des politiques d'accueil et d'intégration en France ; il s'appuiera sur les données d'ELIPA.
- Un nouveau projet de recherche piloté par le DSED et la direction de l'Asile porte sur l'accueil des demandeurs d'asile, avant l'obtention éventuel d'un titre humanitaire ; il s'appuiera sur une enquête conduite en propre.

3.4. Aspects « européens »

- Le point de contact national du réseau européen des migrations (REM) fait partie du DSED. Sont prévus pour 2019 : une synthèse comparative des statuts nationaux de protection ; une étude sur les parcours migratoires pour les startups et les entrepreneurs innovants ; sur les parcours vers la citoyenneté ; sur les politiques et pratiques des pays, relatives aux ressortissants de pays tiers représentant un risque pour la sécurité nationale.
- Le DSED participe activement aux travaux d'harmonisation des données sur la demande d'asile conduits par le Bureau européen d'appui à l'asile en partenariat avec Eurostat. L'objectif est de suivre l'application de la récente directive sur la politique européenne de l'asile. Le contexte des flux migratoires en Méditerranée induit une grande attente vis-à-vis de ces données.
- Le DSED participe également aux travaux d'harmonisation sur les statistiques des titres de séjour conduits par Eurostat dans le cadre du « Warsaw meeting ».
- Le DSED préparera la mise en œuvre des modifications du règlement Européen 862 / 2007 qui entreront en vigueur au 1er juin 2020. Ces modifications concernent essentiellement

l'extension des informations transmises dans le domaine de l'asile et le passage à un rythme trimestriel dans le domaine de la lutte contre l'immigration irrégulière.

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

RAS

INED - Institut national d'études démographiques

1. Exposé de synthèse

L'INED poursuit ses projets scientifiques d'études de la population. En 2019, quatre enquêtes nouvelles seront collectées : l'enquête sur les décisions médicales en fin de vie dans les départements d'outre-mer, l'enquête sur les migrants chinois en lle de France, l'enquête aux 7,5 ans des enfants de la cohorte ELFE consacrée à la thématique « Manger, bouger, grandir », et l'enquête Feti'i e Fenua (enquête famille, logement et relations familiales à distance en Polynésie française) en collaboration avec l'Institut statistique de la Polynésie française ; la collecte de la deuxième édition de l'enquête TeO2 (trajectoires et origines) démarrera également en collaboration avec l'Insee ; ces enquêtes sont résumées ci-après.

Plusieurs autres enquêtes sont en préparation en parallèle :

- l'enquête MFV2 (migrations, famille et vieillissement dans les départements d'outre-mer) qui bénéficiera de la maîtrise d'œuvre assurée par l'Insee comme pour sa première édition (réalisée en 2009-2010) et qui couvrira les 4 DOM historiques, Guyane, Guadeloupe, Martinique et La Réunion;
- l'enquête sur les conditions de vie affectives et sexuelles des jeunes (Envie) dont le questionnaire et le protocole sont en cours d'élaboration (à horizon 2020 ou 2021) ;
- la prochaine enquête Fécondité (à horizon 2021 ou 2022) ;
- l'enquête sur le recours à l'aide médicale à la procréation à l'étranger qui, après une phase exploratoire méthodologique en 2017-2018, postule en 2019 pour un financement auprès de l'Agence nationale de la recherche;
- l'enquête sur le sens du mariage pour les couples de même sexe à Paris.

A celles-ci, il faut ajouter la poursuite du projet ELIPSS, en collaboration avec le Centre de données sociopolitiques de Sciences Po: pour ce panel qui atteint désormais 3 100 panélistes équipés d'une tablette tactile, l'INED apporte son aide méthodologique pour les calculs de pondérations et la codification des professions.

Les principaux travaux d'études et de diffusion sur les enquêtes les plus récentes porteront en 2019 sur les données de l'enquête Virage (violences et rapports de genre) collectée en métropole en 2015 (ouvrage et mise à disposition des données en préparation pour mi-2019, après des premiers résultats diffusés fin 2016). L'exploitation et la documentation des enquête Virage DOM (violences et rapports de genre dans les DOM) et « Mon quartier mes voisins », collectées toutes deux en 2018, vont occuper une place centrale en 2019 (en partenariat avec le CNRS pour la seconde). L'enquête en face à face réalisée au Sénégal fin 2017 dans le cadre du projet européen Temper (*Temporary versus permanent migration*) est également en cours d'exploitation.

Comme signalé déjà en 2017, le financement des grandes enquêtes se complexifie encore dans le contexte budgétaire actuel. Les contraintes et les incertitudes de financements pèsent sur la planification des travaux, notamment pour l'enquête sur le recours à l'aide médicale à la procréation à l'étranger.

Le Service des enquêtes de l'INED poursuit ses efforts de recherche en méthodologie d'enquêtes, notamment autour de la question du multimode, du multilingue, de l'échantillonnage par exemple par des enquêtes téléphoniques (alternatives à la génération aléatoire de numéros, intégration des paradonnées dans les redressements, etc.) ou par des enquêtes non aléatoires (de type boule de neige). Pour ce faire, des échanges ont lieu régulièrement avec des membres de la Direction de la méthodologie de l'Insee (participation au GT aval de l'Insee notamment) et des producteurs d'enquêtes d'autres instituts ou agences.

Des réflexions se poursuivent par ailleurs sur la mise à disposition et l'archivage des données d'enquêtes non anonymisées, ainsi que sur la publication des premiers résultats d'enquêtes.

2.1. Enquêtes statistiques vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

L'enquête sur les décisions médicales en fin de vie dans les DOM

Au cours des dernières décennies, plusieurs changements importants concernant la fin de vie sont intervenus. Cette étape, qui concerne de plus en plus souvent des personnes âgées, est désormais largement médicalisée et institutionnalisée; elle a fait l'objet de changements importants sur le plan législatif.

L'enquête sur les décisions médicales en fin de vie dans les DOM vise à reproduire dans quatre DOM (Guadeloupe, Martinique, La Réunion, Guyane) l'enquête quantitative portant sur le même sujet, réalisée en métropole en 2010, selon une méthodologie très proche (enquête auprès des médecins certificateurs du décès). Elle a pour but de mieux comprendre les trajectoires résidentielles avant le décès, le rôle des acteurs de l'accompagnement, ou encore les souhaits des personnes en matière de lieu de décès, dans le contexte spécifique de la fin de vie dans les DOM (rapidité du vieillissement démographique, fréquence élevée des décès à domicile, fortes réorganisations de la vie familiale, plus importante précarité économique, sous-équipement en structure d'accueil pour personnes âgées, etc.). En parallèle, un volet qualitatif sera développé afin d'éclairer les particularités du contexte du vieillissement dans les DOM, et notamment le poids des décès à domicile, via des entretiens semi-directifs auprès de proches de personnes décédées et de focus groups.

Cette enquête a obtenu fin 2017 un financement de la Fondation de France et un financement de l'IRESP (Institut de recherche en santé publique).

Cette enquête ne relève pas de la statistique publique.

L'enquête sur les migrants chinois en lle de France

L'enquête sur les migrants chinois en lle de France est le fruit d'une collaboration avec des chercheure-s de *Duke University* et de *l'University of North Carolina* (États-Unis). Elle vise à collecter des données quantitatives et qualitatives décrivant les caractéristiques de personnes nées en Chine et vivant en région parisienne. Il s'agira de : 1) capturer l'hétérogénéité de cette communauté (région d'origine en Chine, caractéristiques socio-économiques, parcours migratoire) ; 2) explorer les liens entre les communautés chinoises d'origines géographiques différentes, de même que le rôle des réseaux intra-communautaires dans la recherche d'emploi et la mobilité sociale ; 3) tester l'existence d'un modèle « d'assimilation sélective » des immigrés chinois. L'approche de genre sera transversale à l'ensemble des analyses, pour mettre au jour la spécificité des parcours individuels des hommes et des femmes dans un contexte migratoire.

Ce projet s'intéresse aux Chinois nés en Chine vivant à Paris ou en région parisienne, qui concentrent plus de 60% des Chinois répertoriés dans le recensement français. L'enquête portera sur la tranche d'âge des 18-65 ans. Nous mettrons en œuvre la méthode d'échantillonnage *Network Sampling with Memory*, développée par nos collaborateurs américains (sur un principe visant à réintroduire de l'aléatoire dans une méthode boule de neige non aléatoire), et pertinente dans le cas des populations difficiles à atteindre. L'échantillon sera d'environ 800 personnes.

L'enquête a obtenu en juillet 2018 un financement de l'Agence nationale de la recherche.

Cette enquête ne relève pas de la statistique publique.

ELFE: étude longitudinale française depuis l'enfance

La cohorte ELFE a débuté en 2011 avec l'inclusion de 18 300 d'enfants nés dans un échantillon de maternités métropolitaines. Une mère sur deux a consenti au suivi de son enfant (et de son éventuel jumeau). Ce suivi s'est poursuivi au rythme d'un entretien annuel jusqu'aux 3 ans de l'enfant. Les interrogations ont été plus espacées ensuite. Ainsi la dernière enquête par téléphone a eu lieu en 2017, à l'âge de cinq ans et demi des enfants. Des tests sur les premiers apprentissages scolaires ont également été réalisés au printemps 2018 dans les écoles scolarisant un enfant ELFE, en cours préparatoire.

En 2019, une nouvelle enquête intitulée « Manger, bouger, grandir » est planifiée auprès de l'un des parents au moment où les enfants de la cohorte atteignent 7,5 ans. Elle porte sur la croissance staturo-pondérale et la fréquence de consommation de différentes catégories d'aliments par les enfants (dont produits Bio, rajout de matières grasses et usage du micro-ondes dans une perspective de santé-environnement) ainsi que sur leurs attitudes vis-à-vis de la nourriture à partir d'items du *Child Eating Behaviour Questionnaire* (appétit, plaisir, rejet des nouveaux aliments nouveaux, etc.). L'enquête recueille également des informations sur l'activité physique des deux parents (type de sports, durée hebdomadaire, pratiqué avec ou sans l'enfant) ainsi que sur les pratiques culturelles et de loisirs du répondant (en collaboration avec le Deps – département des études, de la prospective et des statistiques du Ministère de la Culture). Ces dernières ont été recueillies une première fois à l'âge de 2 ans. L'enquête s'effectuera par internet. Un questionnaire papier sera envoyé aux non-répondants lors de la relance.

Ces enquêtes bénéficient d'un financement "Investissements d'avenir - Équipement d'excellence" 2011. Le stockage des données et leur mise à disposition sur une plateforme d'accès satisfont à de strictes garanties d'anonymat des familles.

La partie sciences sociales de cette enquête de cohorte relève de la statistique publique.

Elle a obtenu un avis d'opportunité favorable et le label de qualité statistique pour chacune de ses phases (jusqu'à l'enquête à 5,5 ans).

Enquête Feti'i e Fenua (famille, logement et relations familiales à distance en Polynésie française)

Dans la continuité des travaux déjà menés dans l'unité Mobilité Logement et Entourage de l'INED et en partenariat avec l'Institut de la statistique de Polynésie française (ISPF), le projet d'enquête Feti'i e Fenua porte sur l'organisation des familles, de leurs espaces résidentiels et des migrations dans la collectivité d'outre-mer de Polynésie française. En analysant conjointement l'organisation de la famille, la géographie des déplacements et l'attachement foncier dans la collectivité territoriale, le but est de produire un état des lieux de l'implantation des familles sur le territoire polynésien et, au-delà, de la mobilité des membres qui la composent ainsi que des solidarités familiales.

Pour cela, la population d'intérêt retenue est celle des hommes et des femmes âgées de 45 à 55 ans, qui constituent la génération pivot pouvant être interrogée sur la localisation des membres de la famille, car leurs enfants spnt les plus susceptibles de quitter le territoire pour leurs études notamment. On vise d'enquêter environ 6 000 personnes, en ayant recours à des taux de sondage différents pour différents groupes d'îles constitués en fonction du nombre de ménages contenant des personnes éligibles qu'elles comptent.

L'enquête pilote aura lieu au 1er semestre 2019 et l'enquête réelle fin 2019.

Cette enquête ne relève pas de la statistique publique.

Enquête Trajectoires et origines 2 (TeO2)

Dix ans après l'enquête TeO menée en 2008-2009, un des enjeux essentiels du projet TeO2 est de renouveler les savoirs et mettre à jour les données sur les processus d'intégration, de discrimination et de construction identitaire dans la société française, en conduisant et exploitant une nouvelle enquête de grande ampleur, pour mesurer des évolutions des inégalités dans la société française selon l'origine des individus, en articulation avec la classe sociale, le genre, l'âge, la religion et le quartier. Menée en co-maîtrise d'ouvrage par l'INED et l'Insee comme TeO, elle reprend des principes similaires pour la base de sondage et le mode d'échantillonnage.

L'enquête TeO2 sera conduite auprès d'un échantillon de 26 000 individus, représentatifs de l'ensemble de la population vivant en France métropolitaine. L'échantillon est conçu pour surreprésenter les populations issues de pays étrangers et des DOM (première et deuxième génération). Cinq groupes distincts seront interrogés: 9 000 immigrés environ (personnes nées étrangères à l'étranger), 9 000 descendants directs d'immigrés environ (personnes nées en France ayant un ou deux parents immigrés), 800 personnes environ nées dans un département d'Outre-mer, 800 personnes environ nées en France métropolitaine dont au moins un parent est né dans un département d'Outre-mer, et 3 400 personnes environ n'appartenant à aucun des groupes précédents (population majoritaire). Ces cinq sous-échantillon porteront sur des populations de 18 à 59 ans ; ce qui correspond à une élévation de la limite haute de l'âge pour les descendants d'immigrés et de « Domiens » par rapport aux populations échantillonnées en 2008-2009. En outre un sous-échantillon

de descendants de Français nés à l'étranger, essentiellement des rapatriés d'Algérie, sera enquêté en complément des autres groupes d'intérêt (3 000 individus).

L'enquête sera menée en deux vagues par le réseau d'enquêteurs de l'Insee, la première vague consacrée aux immigrés étant prévue entre juillet et décembre 2019, et la seconde consacrée aux descendants d'immigrés entre janvier à juillet 2020. Suite à la première vague, l'INED prendra en charge au premier semestre 2020 l'enquête auprès des immigrés non francophones de la première vague qui n'auront pas pu être enquêtés par l'Insee (l'INED aura recours pour cela à des enquêteurs-traducteurs).

Cette enquête a obtenu un avis d'opportunité favorable du CNIS en novembre 2017 et le label de qualité statistique ainsi que le caractère obligatoire en novembre 2018.

2.2. Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2019

Citer ici les exploitations nouvelles de fichiers administratifs à des fins de production de statistiques.

L'INED a été sélectionné par l'Agence nationale de la recherche pour son projet « *Big statistical data and mobile society* » en collaboration avec l'Insee. Ce projet utilise les données du recensement, de l'EDP++ et des données administratives.

L'INED a été également sélectionné par l'Agence nationale de la recherche pour son projet « Des *big data* de santé pour découvrir les traitements occultés de l'infécondité » (StimHo) en collaboration avec l'Inserm - Univ Paris-Sud - UVSQ. Ce projet utilise les données du système national de santé (SNDS) à travers trois sources croisées : l'EGB (Echantillon généraliste des bénéficiaires), le DCIR (Données individuelles des bénéficiaires) et la grande cohorte Constances menée en partenariat avec les centres d'examens de santé de la sécurité sociale.

2.3. Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2019

Les travaux à venir sont nombreux et portent sur toutes les enquêtes de l'INED réalisées ces dernières années. Leur planification est du ressort des chercheurs et les travaux ne peuvent être détaillés ici.

2.4. Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2019

Comme mentionné précédemment, le Service des enquêtes et des sondages de l'INED poursuit ses investigations méthodologiques. Les principaux axes de travail sont : les questions d'échantillonnage et notamment l'utilisation des enquêtes téléphoniques aléatoires pour des tranches d'âges restreintes (les jeunes par exemple) ; les méthodes de sondage non aléatoires (type boule de neige) ; la collecte par internet et multimode (effet de sélection et de mesure) ; comment tirer parti d'une collecte sur volontaires en complément d'une enquête aléatoire ; la relation enquêteurs-enquêtés dans une enquête sur sujets sensibles ; la possibilité d'une approche pluridisciplinaire des matériaux collectés ; les outils d'estimation de variance approchée.

Des présentations ont eu lieu en 2018 sur certains de ces sujets lors des 13èmes Journées de méthodologie statistique de l'Insee et lors du 10ème colloque francophone sur les sondages, et d'autres sont prévues pour 2019.

Dans ces domaines, des échanges ont lieu régulièrement avec des membres de la Direction de la méthodologie de l'Insee et des producteurs d'enquêtes d'autres instituts ou agences (Santé Publique France, OFDT, INSERM, etc.).

Par ailleurs, l'INED a mis en place depuis mi 2017 un comité directeur de suivi des projets, qui permet d'avoir une vue d'ensemble des projets d'enquêtes en cours et prévues, et vise notamment à les planifier dans la mesure du possible pour étaler la charge de travail du Service des enquêtes et des autres services d'appui à la recherche de l'INED.

3. Aspects particuliers du programme 2019

3.1. Aspects « Territoires »

Comme mentionné plus haut, une enquête sur les décisions de fin de vie dans quatre DOM (La Réunion, Guadeloupe, Martinique, Guyane) sera réalisée en 2019, suite à l'enquête réalisée sur le même thème en métropole en 2010, afin de disposer pour ces quatre départements de données aussi proches que possible de celles désormais disponibles pour la métropole.

3.2. Aspects « environnement et développement durable »

RAS

3.3. Aspects « évaluation des politiques publiques »

RAS

3.4. Aspects « européens »

L'INED contribue au programme international Générations et Genre. Le programme international GGP (Générations et Genre; *Generations and Gender Programme*) vise à mieux comprendre comment la vie familiale et les relations entre les générations s'organisent différemment, selon la situation économique, l'engagement de l'Etat et les systèmes de valeurs de chaque pays.

Lancé par la Commission économique de l'ONU pour l'Europe, le programme est aujourd'hui coordonné par l'institut démographique néerlandais NIDI (*Netherlands Interdisciplinary Demographic Institute*). Après avoir reçu l'appui du 7e programme-cadre de recherche et de développement (PCRD) de la Commission européenne, GGP s'est vu accordé en 2016 le statut de projet émergent par le Forum européen stratégique pour les infrastructures de recherche (ESFRI). Il a obtenu un nouveau financement dans le cadre de « Horizon 2020 » pour préparer une candidature en 2019 à la phase préparatoire (2020-2022) et puis une candidature formelle en 2022 pour acquérir le statut d'infrastructure « ESFRI ».

Une série d'enquêtes nationales (*Generations and Gender Surveys*; GGS) est destinée à recueillir et analyser les données socio-démographiques de la population de chacun des pays participants. Ces données longitudinales doivent permettre d'évaluer la dynamique des comportements démographiques. Un ensemble de données de contexte pour chacun des pays est également diffusé.

L'INED a participé à la construction de GGP, au développement du questionnaire de l'enquête GGS et à la mise à disposition des données des enquêtes et contextuelles de tous les pays impliqués. Il a aussi organisé et conduit (avec l'Insee et de nombreux partenaires financeurs) les trois vagues de la version française de l'enquête GGS, l'enquête ERFI (Etude des relations familiales et intergénérationnelles, 2005-2008-2011). Par ailleurs, l'INED a repris en 2018 la responsabilité du développement de la base contextuelle de GGP, auparavant basée à l'Institut Max Planck pour la recherche démographique de Rostock (Allemagne). De plus des réflexions sont en cours sur l'opportunité de participer au nouveau round de GGP (actuellement en préparation au niveau international) avec une nouvelle stratégie d'enquête (couplage avec données administratives, liens avec d'autres enquêtes, enquête en ligne, etc.).

Le projet Temper mentionné précédemment s'inscrit aussi parmi les projets d'enquêtes européens auxquels l'INED a participé activement.

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

L'INED réalise rarement des enquêtes auprès des entreprises, aucune n'est prévue à moyen terme.

Sur des problématiques liées aux ménages, voir le point 2.2 sur le projet *Big Stat* pour ce qui concerne la mobilisation de sources administratives.

INSEE / UEDS – Unité des études démographiques et sociales. Direction des statistiques démographiques et sociales

1. Exposé de synthèse

En 2019, l'Unité des Études Démographiques et Sociales poursuivra ses travaux d'investissement et de production autour de la comptabilité démographique (estimations de populations nationales, indicateurs démographiques nationaux, flux migratoires). L'unité continuera à participer à l'exploitation du recensement et de ses enquêtes annuelles ou aux travaux méthodologiques sur ces sources (sur les thèmes démographie, famille, migrations internationales...), en lien avec ses productions statistiques habituelles.

Sur les sujets démographiques, la division « Enquêtes et études démographiques » poursuivra également les projets non réguliers déjà engagés :

- Poursuite des échanges et réflexions sur l'enrichissement de l'échantillon démographique permanent avec des données sur les causes médicales de décès et de consommation médicale, pour faire suite aux évolutions récentes d'accès à ces données par l'Insee (mise en place du SNDS prévu dans le cadre de la loi Santé);
- Expertise des nouvelles données disponibles avec l'enrichissement de la feuille de logement du recensement depuis l'enquête annuelle de recensement de 2018, avec les liens entre les habitants deux à deux et un complément d'information sur les enfants de parents séparés, pour continuer à compléter le système d'information sur la démographie et la famille dans le cadre des objectifs Insee 2025, et à des fins d'études ensuite.

Sur les thèmes sociaux, la division « Études sociales » poursuivra ses mises à disposition annuelles d'indicateurs et travaux sur la redistribution, les inégalités sociales, les inégalités femmes/hommes selon différentes dimensions.

La cellule immigration poursuivra ses mises à disposition annuelles d'indicateurs sur les migrations.

La collecte de l'enquête Trajectoires et Origines 2 (TeO2) commencera en juillet 2019.

2. Travaux nouveaux pour 2019

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

L'unité poursuivra ses travaux dans le cadre de l'enquête TeO2 dont la collecte est prévue entre juillet 2019 et octobre 2020.

2.2. Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2018

Les investissements seront poursuivis sur les sources fiscales, dans la suite des travaux de 2017 (document de travail et dossier sur les unions libres paru dans l'ouvrage France portrait social 2017 notamment) pour étudier leur apport à l'analyse des structures conjugales et familiales, à partir de l'exploitation du panel EDP, enrichi fin 2015 des données fiscales et sociales.

2.3. Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2019

- Études sur les inégalités entre femmes et hommes, les thèmes sociaux.
- Étude sur l'effet des mesures socio-fiscales prises en 2018 sur le pouvoir d'achat des ménages et les inégalités.
- Étude sur l'évolution de la mobilité sociale au cours des guarante dernières années.
- Estimation des réactions comportementales aux taux marginaux effectifs de prélèvements.

- Étude sur les effets redistributifs de la fiscalité sur le patrimoine (ISF/IFI et taxe foncière).
- Étude sur l'effet des origines dans la persistance des inégalités d'emploi et de salaires.
- Étude sur les migrations de retraite.
- Étude sur la présence française à l'étranger.

2.4. Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2019

RAS

3. Aspects particuliers du programme 2019

3.1. Aspects « Territoires »

RAS

3.2. Aspects « environnement et développement durable »

RAS

3.3. Aspects « évaluation des politiques sociales publiques » :

RAS

3.4. Aspects « européens »

Suivi du règlement européen sur la transmission des données démographiques et des évolutions à venir sur le mode de transmission des données

Réflexions autour de la rénovation du format des envois de données détaillées (cubes) à Eurostat

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

RAS

INSEE / DRCVM – Département des ressources et conditions de vie des ménages. Direction des statistiques démographiques et sociales

1. Exposé de synthèse

Le département des ressources et conditions de vie des ménages de l'Insee (DRCVM) assurera en 2019 la production des enquêtes régulières sur les ressources et les conditions de vie : SRCV, ERFS, Filosofi, TIC, CAMME, Loyers et charges, CVS, ELBS. Ces enquêtes permettent en particulier la réponse aux règlements européens SILC et TIC, ainsi que la fourniture des indices nationaux et européen de prix des loyers (IPC, IPCH) et de prix des logements (OOH).

Le département prendra en charge en 2019 la production du dispositif Fideli. Cette nouvelle source de connaissance sur les logements et les ménages alimentera aussi le tirage des futurs échantillons d'enquêtes auprès des ménages. Le département préparera, en lien avec l'équipe projet, l'évolution de ce dispositif induite par la suppression de la taxe d'habitation.

Le département réalisera l'extension du dispositif de suivi trimestriel des loyers à la Martinique, la Guadeloupe et la Réunion, ainsi que l'enquête de suivi du dispositif des enquêtes Patrimoine panélisées.

Le département préparera la future enquête Logement multimodale, programmée à l'horizon de 2023, avec un protocole de collecte complètement revu et combinant plusieurs modes de collecte.

Enfin, le département participera à la valorisation des différentes sources qu'il produit par des contributions aux publications de l'Insee et dans des revues académiques. Deux axes d'études sont programmés en 2019 : des travaux sur la très grande pauvreté et la poursuite des travaux sur les ressources et les conditions de vie des jeunes. Un document de travail sur le mal-logement devrait être finalisé et publié dans l'année.

2. Travaux nouveaux pour 2019

2.1 Enquêtes statistiques vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Deux millésimes de l'enquête Logement sont aujourd'hui prévus. La prochaine collecte de cette enquête devrait avoir lieu en 2020 sous une maîtrise d'ouvrage SDES. Cette collecte aura lieu dans le format actuel (entretien d'une heure mené en face à face par un enquêteur). A horizon 2024, une seconde collecte est aujourd'hui prévue avec un protocole complètement nouveau, combinant plusieurs modes de collecte, et réalisée en co-maîtrise d'ouvrage Insee-SDES. Le protocole envisagé pour 2024 combinerait des collectes internet/téléphone/face à face, avec un questionnement mené en trois séquences d'environ 20 minutes chacune, de façon à respecter le format de questionnement par internet ou par téléphone. En 2019, un groupe d'utilisateurs sera réuni pour adapter le questionnaire.

Le dispositif de collecte des loyers dans le secteur locatif libre (enquête Loyers et charges) et le secteur social (enquête ELBS) sera étendu en 2019 à trois DOM qui ne sont pas encore couverts : Réunion, Martinique, Guyane.

Le dispositif panélisé d'enquêtes sur le patrimoine des ménages comprend désormais des enquêtes principales tous les trois ans (2014-2015, 2017-2018, 2020) et de courtes enquêtes de suivi intermédiaires sous protocole web/papier destinées à garder le contact avec le ménage entre chaque vague principale et collecter de l'information sur des thèmes connexes au patrimoine. L'enquête de suivi 2019 comportera un questionnement court sur la Retraite et la situation financière.

L'enquête Statistiques sur les revenus et conditions de vie de 2019 (SRCV) comprendra un module secondaire sur la transmission intergénérationnelle des avantages sociaux, qui a été présenté en opportunité au Cnis en juin 2018. Le module secondaire 2020 sera préparé par les divisions « Logement » et « Revenus et Patrimoine », en lien avec la Dares. Il devrait porter sur les conditions de logement et les conditions de travail.

L'enquête comprendra aussi, pour la seconde fois et à titre expérimental des questions sur les victimations subies par le ménage, afin de tester l'apport d'une panélisation de ces données. En parallèle, le département et les co maitrises d'ouvrage associées à l'enquête Cadre de vie et Sécurité ont mis en place un protocole expérimental consistant à réinterroger en 2019, par téléphone ou par internet, des répondants à l'enquête 2018 et destiné à nourrir les réflexions d'évolution du protocole de collecte de cette enquête.

2.2 Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2019

Le dispositif Fidéli (Fichiers démographiques sur les logements et les individus), nouvelle source statistique sur les logements et leurs occupants construite à partir des fichiers fiscaux, sera mis en production courant 2019. Le département travaillera, en collaboration avec une équipe projet, à l'évolution de ce dispositif après la suppression de la taxe d'habitation.

2.3 Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2019

Suite à la demande exprimée par le groupe de travail sur les indicateurs de suivi des objectifs de développement durable, les divisions Revenus et patrimoine des ménages et Conditions de vie des ménages mèneront une étude sur les différentes approches de l'extrême pauvreté.

Dans un souci d'amélioration du suivi de la situation des jeunes, elles confronteront aussi les résultats des enquêtes standards sur les niveaux de vie (SRCV, ERFS) avec ceux obtenus avec l'enquête nationale sur les Ressources des jeunes. Par ailleurs, le département assure la coordination d'un numéro spécial Économie et statistique « Jeunes et transitions vers l'âge adulte » dont la publication est prévue pour fin 2019.

2.4 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2019

Le département poursuivra ses travaux sur l'adaptation de l'enquête SRCV aux évolutions du règlement cadre de SILC en cours de négociations. Le projet d'enquête rénové sera présenté au Cnis en 2019.

Le département poursuivra ses travaux sur les fichiers fiscaux en vue de raccourcir ses délais de mise à disposition de la distribution des niveaux de vie.

La division Revenus et patrimoine des ménages se consacrera en 2019 aux travaux d'aval statistique de l'enquête Patrimoine 2017-18 en vue d'assurer dans les délais la contribution française à la prochaine vague du *Household Finance and Consumer Survey* coordonné par la Banque Centrale européenne.

Les traitements post collecte de l'enquête Budget des familles de 2017 (Métropole et DOM « historiques ») devraient s'achever fin 2019. Toutefois un premier fichier provisoire sans les variables de revenus (en attendant les appariements aux sources administratives) devrait être finalisé dans le courant de l'année 2019 permettant ainsi de réaliser de premières exploitations sur cette enquête.

Les traitements relatifs à l'édition sur le territoire mahorais débuteront en 2019. Ils seront réalisés en collaboration avec le CRIEM, et avec le suivi de la mission Appui au développement de la production de statistiques sur les DOM à des fins de diffusion.

Comme les années précédentes, la division Conditions de vie des ménages réalisera les travaux d'aval statistiques de l'édition 2019 de l'enquête CVS. Une fois, ceux-ci réalisés, cette division prendra également en charge les travaux d'aval relatifs à l'expérimentation panel CVS.

3. Aspects particuliers du programme 2019

Quatre aspects, transversaux à vos projets 2019, seront isolés dans cette partie afin de faire le point sur les avancées et les projets en matière de données régionales et locales, de données sur l'environnement et le développement durable, d'évaluation des politiques publiques et de comparaisons européennes.

3.1 Aspects « Territoires »

Le millésime 2017 de FiLoSoFi sera mis en production.

3.2 Aspects « environnement et développement durable »

L'enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages (CAMME), reconduira en 2019 les plates formes (questionnaire complémentaire d'une vingtaine de questions) collectées en 2018 : une sur les pratiques et opinions environnementales (novembre) et une portant sur le bien-être (mars, juin, septembre et décembre).

L'enquête CVS est mobilisée pour la production de certains indicateurs du suivi des objectifs de développement durable (indicateurs 16.1.3., 16.1.4 et 16.3.1). L'utilisation des questions relatives à la corruption active et passive introduites en 2018 dans l'enquête CVS pour produire les indicateurs 16.5.1 et 16.5.2 relatifs à la corruption sera à expertiser.

3.3 Aspects « évaluation des politiques publiques »

RAS

3.4 Aspects « européens »

L'ensemble du dispositif SRCV est réalisé et coordonné dans un cadre européen. Chaque année, en janvier, un règlement de la Commission définit les variables cibles secondaires associées au module secondaire pour l'enquête suivante. À ce titre, le module secondaire 2019 sur la transmission intergénérationnelle des désavantages sociaux a fait l'objet d'un règlement de la Commission. Comme chaque année, la division participera en 2019 aux réunions du *Working Group on Living Conditions* d'Eurostat. La division Conditions de vie assistait à la demie journée de ce *Working Group* qui était consacrée à l'enquête Budget de famille. Depuis septembre 2017, une réunion annuelle a lieu spécifiquement sur cette enquête, avec la participation de la division Condition de vie.

Fin octobre 2011 a débuté une *Task Force* pilotée par Eurostat sur la révision de la base légale du dispositif SILC. Elle regroupe une quinzaine de membres des INS qui réfléchissent à la simplification du dispositif en termes de méthodologie (y compris de la dimension longitudinale) et contenu, à son adaptation aux besoins des utilisateurs et aux besoins de mesure des dimensions non matérielles du bien-être. Les conclusions de cette *Task Force* ont été présentées aux Directeurs des Statistiques Sociales à l'automne 2013.

La *task-force* s'est réunie de nouveau pour définir plus précisément le contenu du questionnaire et de ses modules tournants après la refonte. Les discussions sont toujours en cours pour définir plus précisément le cadre réglementaire de SILC et devraient aboutir en 2019.

Les enquêtes CAMME et TIC sont également réalisées et cordonnées dans un cadre européen. L'enquête CAMME fait partie du système européen harmonisé des enquêtes de conjoncture.

L'enquête TIC fait l'objet chaque année d'un règlement de la Commission européenne qui définit les thèmes et items devant être collectés l'année suivante. La division Conditions de vie participe, en alternance avec la division Enquêtes thématiques et études transversales (responsable de l'enquête TIC entreprise), aux réunions du *Working Group on Informations Society Statistics* d'Eurostat.

Comme les deux années précédentes, la division Conditions de vie participera aux Task Force "Innovative tools and sources for Time Use Surveys and Household Budget Surveys" afin d'être au fait des innovations méthodologiques envisagées dans les autres pays. L'objectif de ces groupes de travail est la modernisation et l'harmonisation de ces deux enquêtes.

Le département participe également au réseau *Household Finance and Consumption Network* mis en place par la BCE pour coordonner les enquêtes en zone Euro sur le patrimoine.

Des travaux démarreront en 2019, en vue de répondre à la demande d'Eurostat de mesurer conjoncturellement les volumes et les montants des transactions de logements.

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

RAS

INSEE / DPCEM -

Département des prix à la consommation et des enquêtes ménages. Direction des statistiques démographiques et sociales

1. Exposé de synthèse

Le département des prix à la consommation et des enquêtes ménages a en charge la production mensuelle de l'indice des prix à la consommation. En 2019 il poursuivra les travaux autour du projet Données de caisse avec une expérimentation à taille réelle. L'intégration des données de caisse dans le calcul d'indice produit et diffusé tous les mois est prévu à partir du 1er janvier 2020. En 2019 est programmée une expérimentation à taille réelle. Elle consistera à procéder à un double calcul d'indice, l'un à partir de la collecte traditionnelle des données tel qu'il est produit aujourd'hui, l'autre à partir des données de caisse pour les biens relevant du champ des produits industriels alimentaires, d'hygiène beauté et d'entretien de la maison. Cette expérimentation vise à tester et roder les chaînes de production avant l'intégration des données de caisse dans l'indice publié.

Le département assure également la valorisation de l'opération de l'indice des prix au travers de publications mensuelles, les informations rapides. Trois indices sont publiés sous forme définitive tous les mois, l'indice des prix à la consommation, l'indice des prix harmonisé pour le compte d'Eurostat, et l'indice des prix des produits de grande consommation dans la grande distribution. Ces indices sont publiés en général entre le 10 et le 15 du mois suivant. L'unité assure également la mise à disposition d'une première estimation de l'indice des prix à la consommation d'un mois donné au plus tard le dernier jour du mois concerné.

2. Travaux nouveaux pour 2019

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

RAS

2.2. Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2018

RAS

2.3. Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2019

RAS

2.4. Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2019

Le département poursuit ses travaux méthodologiques visant à améliorer la qualité de l'indice des prix, et à mieux utiliser les moyens technologiques permettant d'améliorer la collecte des données. C'est en particulier le cas des réflexions autour de la collecte de prix par internet en s'appuyant sur des robots automatisés, autrement dit le *web-scraping*.

Par ailleurs, le département poursuivra en 2019 les travaux en lien avec l'utilisation des données de caisse. La transmission des données de caisse par les enseignes de la grande distribution alimentaire est dorénavant opérationnelle pour les plus grandes, ou devrait l'être dans les semaines qui viennent. Une expérimentation taille réelle est programmée en 2019, et consistera en une répétition générale avant la mise en production des données de caisse au 1er janvier 2020.

3. Aspects particuliers du programme 2019

3.1. Aspects « Territoires »

RAS

3.2. Aspects « environnement et développement durable »

RAS

3.3. Aspects « évaluation des politiques sociales publiques »

RAS

3.4. Aspects « européens »

La production de l'IPCH, et par voie de conséquence celle de l'IPC, est régie par un ensemble de règlements européens. Le département participe activement aux travaux menés au niveau d'Eurostat visant à faire évoluer ces règlements européens. Le département participe ainsi à plusieurs *Tasks forces* sur la qualité de l'indice, aux *Workshops* sur les données de caisse, mais également à un groupe d'experts européens sur l'utilisation des données de caisse. Le prochain *Workshop* sur les données de caisse est organisé par l'Insee. Il se déroulera à Paris en septembre 2019.

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

RAS

INSERM – Institut national de la santé et de la recherche médicale. Cohorte Constances

1. Exposé de synthèse

Rappel de l'opération (Point en novembre 2018)

L'opération Constances a pour objectif d'apporter des connaissances longitudinales sur les déterminants personnels, sociaux et environnementaux en matière de santé, de permettre le suivi de certains indicateurs de santé publique, et de contribuer au développement de la recherche et de la surveillance épidémiologique. Elle répond à des besoins du ministère de la Santé, de l'Inserm et de Santé publique France et est réalisée en coopération avec la CNAM et la Cnav. Parmi les thèmes abordés, on peut citer les relations entre travail et santé, les trajectoires et les expositions professionnelles, le vieillissement et les maladies chroniques, les inégalités de santé, la santé des femmes.

Les données sont recueillies par auto-questionnaires et questionnaires en face à face par enquêteur ; données d'examen médical ; données extraites de bases de données nationales. Deux auto-questionnaires papier ("Modes de vie et santé", "Calendrier professionnel") à compléter à domicile sont d'abord adressés aux personnes ayant donné leur accord pour participer à l'opération. Les volontaires sont invités à se présenter dans un Centre d'examen de la sécurité sociale (CES) où il leur est proposé deux questionnaires papier, ("Santé des femmes" et "Expositions professionnelles") ; l'examen médical donne lieu à un questionnaire ("Antécédents médicaux"). Les informations collectées sont issues d'un bilan de santé standardisé effectué dans un CES, puis d'interrogations annuelles par questionnaire adressé par la voie postale ou Internet, et d'examens de santé réguliers (tous les cinq ans). Ces informations sont complétées par des données issues de bases de données de santé nationales (SNIIRAM, Cnav et CépiDC). Pour permettre des estimations de qualité concernant la prévalence de diverses conditions de santé et autres, nous avons constitué une cohorte « témoin » tirée au sort parmi les non-participants, également appariée aux bases SNIIRAM et Cnav, ce qui permet d'améliorer la qualité des redressements.

Avancement du recrutement et du recueil de données

La constitution de la cohorte était initialement prévue sur cinq ans. La première vague d'inclusion sur un an a démarré courant 2012. Les envois d'invitations à participer sont étalés sur l'année afin de tenir compte de phénomènes saisonniers. Au total, 200 000 personnes âgées de 18 à 69 ans au moment de leur intégration à la cohorte et résidant dans l'un des départements retenus pour l'opération - proches de la France entière en termes de caractéristiques sociodémographiques - seront recrutées à partir d'un tirage au sort dans les fichiers du RNIAM géré par la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav). La montée en charge des inclusions a été progressive, comme le montre le tableau suivant, et un peu plus de 192 000 participants sont inclus fin octobre 2018.

Inclusions depuis le lancement de Constances

Année	Pilote	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018 (octobre)	Total
Total	3 524	8 408	19 369	25 582	31 822	35 014	37 292	31 280	192 294

Le suivi annuel est satisfaisant avec des taux de réponse élevés, compris entre 75 % et 80 % pour chaque vague. Les réinvitations pour un nouvel examen de santé quinquennal ont commencé avec un pourcentage de réalisation effective aux alentours de 50 % comme initialement prévu.

L'appariement annuel avec les bases de données du SNIIRAM et de la Cnav est réalisé de façon tout à fait satisfaisante, mais il génère un très important travail de recettage et de mise en forme des données.

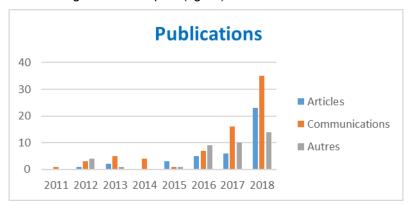
La passation des questionnaires de suivi annuel par Internet est proposée depuis mi-2016 ; seulement 25 % environ des participants choisissent ce mode de remplissage, ce pourcentage restant stable d'une année sur l'autre.

L'externalisation de la saisie des consentements et des questionnaires à l'Imprimerie nationale avait pris beaucoup de retard ; celui-ci est en voie de résorption.

Après de nombreuses difficultés administratives, la mise en place de la bio-banque a débuté en juillet 2018 par une phase-pilote dans quelque Centres d'examens de santé.

Utilisation de la cohorte

La vague 2018 de l'appel à projets au sein de la cohorte a permis au Conseil scientifique de donner en novembre un avis favorable à de nouvelles demandes et ce sont actuellement plus de 80 projets qui ont reçu l'agrément du CS, dont plusieurs provenant d'équipes étrangères (Allemagne, Finlande, Suède, USA). Les publications et communications scientifiques issues des travaux menés dans Constances, qui étaient rares jusqu'à 2017comme attendu pour une cohorte qui a débuté depuis peu, sont maintenant en voie d'augmentation rapide (figure).



2. Travaux nouveaux pour 2019

Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2019

Comme noté ci-dessus, de nombreux travaux de recherche sont en cours. Ils portent sur des thèmes très divers et feront l'objet d'une diffusion par les canaux habituels (publications dans des journaux scientifiques, communications dans des congrès, rapports).

Concernant plus spécifiquement les travaux réalisés par des organismes publics, une analyse de la prévalence de l'hypertension artérielle, des facteurs de risque cardiovasculaires sera réalisée pour le compte de la Direction générale de la santé ; Santé publique France devrait diffuser des données sur la prévalence du diabète, notamment du diabète non diagnostiqué grâce aux examens biologiques réalisés, et la MILDECA diffusera des données sur les conduites addictives en milieu de travail. La Direction générale de l'offre de soins a commissionné une étude sur les effets indésirables des soins de première ligne qui débutera en 2019.

Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2019

Dans le cadre de l'orientation de Constances sur le thème Environnement et santé, la collecte et le géocodage de l'historique des adresses résidentielles des participants de la cohorte, qui permet l'appariement individuel des données de santé avec des bases de données environnementales, qui a fait d'un pilote en 2018 sera mise en œuvre en 2019 pour l'ensemble des participants de la cohorte. Il sera ainsi possible de mettre en œuvre des projets qui n'ont jusqu'à présent fait l'objet que d'études transversales préliminaires en relation avec la pollution atmosphérique : risque de cancer, impact sur les performances cognitives.

Un autre chantier concerne les effets des expositions professionnelles sur divers aspects de la santé. Pour cela nous procédons actuellement au codage des historiques professionnels des participants de la cohorte ; actuellement plus de 100 000 calendriers professionnels sont codés en PCS-NAF (environ 320 000 épisodes professionnels). Ce codage est nécessaire pour apparier les histoires professionnelles à des « matrices emplois-expositions » qui fournissent des évaluations d'exposition à des nuisances diverses (chimiques, physiques, biologiques, biomécaniques) ; un travail est en crs pour transcoder les PCS-NAF en ISCO-ISIC afin de pouvoir utiliser des matrices étrangères codées dans ces nomenclatures.

3. Aspects particuliers du programme 2019

3.1. Aspects « Territoires »

Constances permet de produire des données à l'échelle départementale dans les départements où la cohorte est en place. Cependant nous n'avons jusqu'à présent pas reçu de demandes pour ce type de travail, malgré diverses propositions dans ce sens aux autorités concernées.

3.2. Aspects « environnement et développement durable »

Voir ci-dessus : « Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2019 ».

3.3. Aspects « Évaluation des politiques publiques »

Par sa nature et la richesse des données collectées de façon prospective, Constances constitue un outil pour l'évaluation des politiques publiques dans le domaine de la santé. Les travaux menés pour le compte de la DGS et de la MILDECA sur le risque cardiovasculaire et les addictions en milieu de travail ont pour but de définir et évaluer des actions préventives. Il en est de même pour les travaux en cours sur les effets du chômage sur la santé et le projet prévu sur les effets indésirables des soins de première ligne.

3.4 Aspects « européens »

Constances fait partie de consortiums européens, notamment les consortiums LIFEPATH (Horizon 2020) et IDEAR consacrés à l'étude du vieillissement, qui réunissent des cohortes en population de plusieurs pays européens. Les travaux concernent essentiellement les déterminants sociaux et professionnels des inégalités de santé, et comportent une dimension comparative entre pays.

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

RAS

IRDES (GIP) – Groupe d'intérêt public, Institut de recherche et documentation en économie de la santé

1. Exposé de synthèse

En 2019, le Gip-Irdes poursuivra ses travaux dans le cadre d'un programme de recherche triennal 2019-2021 organisé autour de trois axes :

Axe 1 : Organisation et régulation des soins et services de santé.

Ce premier axe de recherche s'intéresse aux soins et services de santé, appréhendés de façon globale, et plus particulièrement aux modes d'organisation et de régulation des offreurs. Il s'intéresse ainsi autant aux soins et services délivrés à l'hôpital qu'en ambulatoire, qu'aux soins primaires ou spécialisés, ou encore aux parcours entre ces secteurs, niveaux ou spécialisation des soins. Les travaux de cet axe s'appuient sur des extractions de données du SNDS propres à chacun des projets qui nécessite ces données. Les travaux sur l'accessibilité géographique des soins mobilisent les enquêtes santé, l'enquête santé et protection sociale et l'enquête santé européenne, du Gip-Irdes de façon innovante.

Axe 2 : Protection sociale, santé et accès aux soins.

Ce deuxième axe a pour ambition d'éclairer les questions relatives à la santé, la protection sociale et l'accès aux soins dans une perspective d'analyse des politiques publiques. Les travaux réalisés interrogent l'efficience et l'équité des systèmes d'assurances publique et privée en santé, dans le domaine des soins et de la santé au travail. La production d'enquêtes originales est une activité historique de cet axe.

Axe 3 : Intégration et financement des secteurs de santé, médico-social et social.

Ce troisième axe de recherche traite de l'organisation et du financement des services de santé, médico-sociaux et sociaux avec l'objectif d'explorer les marges et les moyens d'intégration des ressources utilisées. Les questions traitées sont :

- Les conséquences du cloisonnement entre les trois secteurs en termes d'accès aux services, d'efficience des ressources publiques et de qualité des prises en charge ;
- Les options de financement et d'organisation permettant d'améliorer la prise en charge globale des personnes âgées et des personnes handicapées;
- Les risques d'iniquités d'accès aux services et aux droits liés au cloisonnement.

Il mobilise des données d'enquêtes existantes co-réalisées par le Gip-Irdes (Phèdre) ou réalisées par d'autres (CARE, HSM) et des outils propres à certains projets (Paerpa).

Dans le cadre de ce programme de recherche, en 2019, le Gip-Irdes sera impliqué dans :

- La réalisation, en collaboration avec la Drees, de l'enquête santé européenne, dispositif qui répond au règlement européen n°1338/2018 rendant obligatoire, pour les 28 pays de l'Union européenne, la réalisation, en 2019, d'une enquête santé par interview.
- La réalisation, en collaboration avec la Drees, de l'enquête PHEDRE (Prestation de compensation du handicap: exécution dans la durée et reste à charge), sur les bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) ayant eu une notification suite à une demande faite en 2012.
- La réalisation de l'enquête Premier Pas qui, dans le cadre d'une ANR, vise à étudier les parcours d'accès aux droits et de recours aux soins des immigrants illégaux en France, à travers des analyses longitudinales et pluridisciplinaires.
- L'appariement et l'exploitation de l'enquête PSCE 2017 appariée aux données du Sniiram-PMSI et des DADS.

- La finalisation de l'appariement de l'enquête santé et protection sociale (ESPS) avec les données de consommation de soins du SNDS des années 2016 et 2017 et l'exploitation de l'enquête ESPS sur laquelle s'appuient encore de nombreux projets du Gip-Irdes.
- Le prolongement du panel Hygie à l'année 2015 et son exploitation.

OUTILS ET ENQUETES IRDES	Unité responsable	Observations		
EHIS 2019	DREES – Gip-Irdes	Enquête santé européenne en		
		population ordinaire, appariée avec		
		les données du SNDS et de la DGFIP		
PHEDRE 2017	Gip-Irdes – DREES	Enquête auprès des bénéficiaires de		
		la prestation de compensation du		
		handicap appariée avec les données		
		des maisons départementales des		
		personnes handicapées et des		
		conseils départementaux		
Premier Pas	Gip-Irdes, Université Paris	Enquête auprès de migrants en		
	Dauphine et Bordeaux	situation irrégulière		
PSCE 2017	DREES – Gip-Irdes	Enquête entreprises et salariés		
		appariée avec les DADS et le SNDS		
ESPS 2010-2014	Gip-Irdes	Enquête santé en population		
		ordinaire réalisée par le Gip-Irdes de		
		1988 à 2014, appariée avec les		
		données de consommation de soins		
		du SNDS.		
Hygie 2005-2015	Gip-Irdes – DREES – CNAM -	Appariement données Cnav - Cnamts		
	CCMSA	2005-2015.		

Les travaux du Gip-Irdes continueront à s'appuyer sur les sources administratives suivantes :

Les bases administratives mobilisées par l'Irdes	Unité responsable	Observations
EGB et SNDS	CNAMTS	Le Système national de données de santé (SNDS) ou son échantillon généraliste des bénéficiaires au 1/97ème (EGB) sont mobilisés dans de nombreux des travaux de recherche de l'IRDES, détaillés dans notre programme de travail pluriannuel disponible en ligne sur le site de l'IRDES
PMSI	ATIH	Données appariées avec l'enquête ESPS – Travaux sur les parcours hospitaliers
Données de carrière	CNAV	Mobilisées pour la base Hygie

2.1. Enquêtes statistiques vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Enquête Phedre

L'enquête Phedre (Prestation de compensation du Handicap: Exécution dans la durée et Reste à charge) a pour objectif d'évaluer la prestation de compensation du handicap (PCH) en déterminant le nombre de plans de compensation réellement mis en place par les bénéficiaires et estimer le reste à charge pour les bénéficiaires. Cette enquête est une co-maîtrise d'ouvrage Drees - Gip-Irdes, avec un financement de la CNSA. Vingt-cinq ont été sélectionnés. Un échantillon de 9 000 personnes sera tiré pour réaliser 4 500 entretiens en face à face. Elle mobilisera trois sources de données: les informations présentes dans les Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH), celles issues des conseils départementaux (CD) et auprès des bénéficiaires eux-mêmes.

- Les données de paiement au titre de la PCH ont été récupérées dans les conseils départementaux (extractions des paiements entre 2012 et 2016)
- Les bénéficiaires interrogés en face à face seront questionnés sur :
 - Les difficultés rencontrées ou non lors de la mise en place du plan
 - Les raisons de l'abandon (même partiel) de celui-ci
 - Les informations nécessaires au calcul du reste à charge (prise en charge complémentaire santé, caisse de retraite, anah...)
 - La situation fonctionnelle, restriction d'activité...
 - Le recours à l'aide humaine y compris celle qui n'est pas financée au titre de la PCH aide-ménagère, aide à la parentalité
 - L'organisation de l'aide humaine au quotidien, incluant le sanitaire et paramédical
 - L'usage de l'ensemble des aides techniques et des aménagements du logement
- Les données MDPH compléteront celles du face-à-face en fournissant des informations administratives (critère d'éligibilité à la PCH, montants des devis de la PCH, autres accords de la MDPH, financement du fonds de compensation...) sur les bénéficiaires de la PCH.

L'année 2018 a été consacrée à la préparation de l'enquête en face à face. L'interrogation des personnes aura lieu en 2019, complétée par la récupération de données administratives dans les MDPH.

Enquête Premiers Pas : Trajectoires de soins et de droits des immigrants illégaux en France

Le projet Premiers Pas étudie les parcours d'accès aux droits et de recours aux soins des immigrants illégaux en France, à travers des analyses longitudinales et pluridisciplinaires.

Il évaluera l'accès réel aux soins et aux droits de santé des immigrants illégaux en France. Il étudiera les facteurs expliquant le recours à l'Aide médicale d'État (AME), aux centres de soins associatifs, à l'offre de soins publique ou à d'autres soignants. Il décrira les dynamiques des parcours en termes d'assurance et de recours aux soins et explorera le rôle des acteurs publics, associatifs et informels.

Un premier projet étudie les parcours de soins, d'ouverture de droits et les logiques d'appropriation de l'AME. Il s'appuie sur des approches socio-anthropologiques et économiques, en particulier à travers la réalisation d'une enquête multimode. Un second projet évalue la faisabilité d'un panel administratif de ressortissants de l'AME.

Le projet, conçu avec Médecins du Monde, est pensé pour être directement utile à l'action publique et aux acteurs du secteur sanitaire et social.

Une enquête préalable auprès des structures d'accueil a été réalisée fin 2018. L'enquête auprès des immigrants sera réalisée début 2019. Les premières exploitations seront conduites à partir du second semestre 2019.

2.2. Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2019

RAS

2.3. Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2019

RAS

2.4. Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2019

RAS

3. Aspects particuliers du programme 2019

Quatre aspects, transversaux à vos projets 2018, seront isolés dans cette partie afin de faire le point sur les avancées et les projets en matière de données régionales et locales, de données sur l'environnement et le développement durable, d'évaluation des politiques publiques et de comparaisons européennes.

3.1 Aspects « Territoires »

Les informations géographiques de l'enquête santé européenne issues de Fidéli seront conservées afin de permettre, a posteriori, des appariements avec des données contextuelles et des calculs de distance d'accès aux soins, comme cela a précédemment été réalisé avec les données de l'enquête santé et protection sociale en 2010, 2012 et 2014.

3.2 Aspects « environnement et développement durable »

RAS

3.3 Aspects « évaluation des politiques publiques »

Le Gip-Irdes poursuit en 2019 de nombreux travaux d'évaluation des politiques publiques :

- Evaluation de la coopération entre médecins généralistes et infirmières dans le cadre de l'expérimentation Asalée (action de santé libérale en équipe) ;
- Evaluation des expérimentations PAERPA sur les parcours de soins des personnes âgées (Personnes âgées en risque de perte d'autonomie) :
- Evaluation de l'accord conventionnel interprofessionnel (ACI) sur les structures de soins pluriprofessionnelles de proximité;
- Evaluation des expérimentations de télésurveillance ;
- Evaluation des expérimentations sur la prise en charge des patients souffrant d'une insuffisance rénale chronique (IRC) ;
- Evaluation des expérimentations du paiement forfaitaire en équipe de professionnels de santé en ville (PEPS);
- Evaluation des expérimentations du paiement forfaitaire en équipe de professionnels de santé en ville (PEPS);
- Evaluation des expérimentations sur l'incitation à une prise en charge partagée (IPEP) ;
- Evaluation du déploiement des unités neuro-vasculaires (UNV) dans le cadre du plan visant à améliorer la prise en charge des accidents vasculaires cérébraux (AVC);
- Evaluation de la généralisation de l'assurance complémentaire santé dans les entreprises.

3.4 Aspects « européens »

Enquête santé européenne 2019

L'enquête European Health Interview Survey (EHIS) est une enquête régie par le règlement européen n°1338/2018 voté par la Commission européenne le 19 février 2018. C'est une enquête par interview généraliste sur les questions de santé de la population vivant en ménage ordinaire. La troisième édition, en 2019, dénommée pour la France enquête santé européenne, est réalisée en collaboration par la Drees et le Gip-Irdes. Pour la France, bien que cela ne soit pas imposé par le règlement européen, l'enquête est élargie aux DROM pour pallier au manque d'information statistique sur la santé de ces populations. L'objectif est d'obtenir au moins 12 000 répondants pour l'enquête en métropole et 2 000 dans chaque DROM pour être en mesure d'établir des statistiques dans chacun de ces départements. Le volet métropole sera réalisé par la société Kantar Public choisie sur appel d'offres et le volet DROM par l'Insee. L'enquête santé européenne aborde l'état de santé, les habitudes de vie et les facteurs de risque, l'accès aux soins et le soutien social. Elle recueille également un bloc d'informations sociodémographiques standardisé dans les enquêtes européennes. Pour la France, nous recueillons en plus un module sur la complémentaire santé, les conditions de logement, la littératie en santé. Le volet métropole concerne des individus échantillonnés dans les fichiers de la DGFIP. Il sera administré par téléphone ou à défaut en face à face. Le volet DROM concerne des logements échantillonnés dans les fichiers de la DGFIP (sauf à Mayotte où l'échantillon sera constitué dans la base cartographique) dans lesquels deux personnes seront sélectionnées (une dans les ménages d'une seule personne) pour participer à l'enquête. Il sera administré par enquêteur en face-à-face. L'enquête santé européenne sera appariée avec les données du SNDS. Les données géographiques présentes dans les fichiers de la DGFIP permettront un enrichissement a posteriori avec des données de contexte.

L'année 2019 sera consacrée à la réalisation du terrain de l'enquête. Le volet métropole se fera en deux vagues distinctes et consécutives, la première de mi-avril à mi-juillet et la seconde de mi-septembre à mi-décembre. Le volet DROM se fera en une seule vague de juillet à décembre.

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Il s'agit de rendre compte des actions que vous mènerez en 2019 afin de :

- mobiliser davantage les sources administratives et alléger si possible les enquêtes existantes;
- dématérialiser la collecte des informations.

L'enquête santé européenne 2019 sera appariée avec les données du SNDS et des fichiers fiscaux ce qui permet de ne pas poser de question sur les revenus dans l'enquête et d'alléger le questionnement sur le recours aux soins pour la France, même si, pour des questions de comparabilité entre les pays, Eurostat n'accepte pas encore les données administratives pour mesurer le recours aux soins dans l'enquête européenne.

LEDa-LEGOS – Laboratoire d'Économie et de Gestion des Organisations de Santé. Université Paris Dauphine

1. Exposé de synthèse

Depuis 2012, le laboratoire LEDa-LEGOS de l'université Paris-Dauphine accueille une équipe en charge de la production et de la valorisation du volet Français de l'enquête SHARE.

1.1. L'enquête SHARE

SHARE (*Survey on Health, Ageing and Retirement in Europe*) est une enquête longitudinale sur la santé, le vieillissement et la retraite en Europe, menée auprès des personnes de 50 ans et plus.

Bisannuelle. Depuis son lancement en 2004, 7 vagues d'enquête ont été conduites. La 8e vague se tiendra entre l'Automne 2019 et le Printemps 2020. Au final, le projet SHARE est supposé compter 10 vagues et se prolonger jusqu'en 2024-2025.

Européenne. La 1e vague de SHARE a réuni 11 pays Européens (Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, France, Grèce, Italie, Pays-Bas, Suède, Suisse), auxquels se sont adjoints de nouveaux pays au fur et à mesure des vagues. Ainsi, la vague 7 de l'enquête, menée en 2017, portait sur 27 pays Européens plus la Suisse et Israël.

Longitudinale. L'enquête SHARE se prête à une utilisation statistique à la fois longitudinale et transversale. Le suivi et la ré-interrogation des participants au cours des vagues successives permet une utilisation « panel » de l'enquête. D'autre part, l'échantillon de ménages sollicités est régulièrement rafraîchi afin de permettre un renouvellement de la population et un maintien de la représentativité des personnes de 50 ans et plus pour une utilisation transversale.

Harmonisée. Le questionnaire principal de SHARE est régi par un principe de double cohérence, temporelle et internationale. La cohérence temporelle consiste à conserver des questions et des formulations identiques au fil des vagues de l'enquête. La cohérence internationale consiste à administrer un questionnaire identique dans tous les pays, en harmonisant les procédures de traduction en langue nationale (processus TRAPD).

Robuste. SHARE permet d'enquêter des échantillons représentatifs (sélectionnés par sondage stratifié à 2 degrés) de personnes de 50+ ans vivant en ménage "ordinaire" ainsi que leurs conjoints/partenaires ; en France, l'enquête porte sur 6 régions métropolitaines. En cas de difficultés de mémoire ou de cognition des personnes âgées, la plupart des questions peuvent alternativement être posées à des proches. Le suivi longitudinal des participants est assuré même en cas de déménagement ou d'entrée en institution (EHPAD...). Enfin, les décès survenus chez des participants sont identifiés et un questionnaire spécifique sur la « fin de vie » est alors soumis à un proche lors de la vague suivante.

Multi-thématique. Le questionnement de SHARE s'articule autour

- d'un questionnaire principal,
- ii. du recueil de mesures physiques objectives et
- iii. d'un questionnaire complémentaire et optionnel, spécifique à chaque pays.

Le questionnaire principal comprend une trentaine de modules thématiques : socio-démographie, composition du foyer, statut marital, descendance, santé physique et mentale, facteurs de risque, comportements à risque, recours aux soins, assurances santé et dépendance, dépendance et incapacité, logement, emplois, ressources, recours à l'épargne, prestations et transferts financiers, capital social, activités ménagères et de loisirs, mesure du bien-être, aptitudes cognitives, croyances et perceptions personnelles... Les mesures physiques objectives comprennent une mesure du souffle et de la force de préhension et, selon les vagues, le recueil de biomarqueurs (vague 5), une mesure de l'équilibre (vague 6) ou du déplacement (accéléromètre, vague 8).

Face-à-face. La conduite des entretiens est coordonnée par une agence de collecte privée (TNS-Sofres depuis la vague 6) sous la responsabilité scientifique de l'équipe SHARE-France. Ces

entretiens sont exclusivement réalisés en face-à-face par plus de 100 enquêteurs qui se déplacent au domicile des participant, sur une période totale de 4 à 6 mois. Le questionnaire et les outils techniques d'administration de l'enquête (CAPI) sont testés lors de 2 phases de test préalables en conditions réelles, réalisées respectivement 6 mois (pré-test) et 3 mois (*field rehearsal*) avant le début de la collecte principale.

Rétrospective. Dans la plupart des vagues de l'enquête, le recueil porte essentiellement sur des informations « actuelles », valables au moment de la collecte, bien que certaines questions fassent ponctuellement appel à la mémoire de l'enquêté. Toutefois, certaines vagues de SHARE (3 et 7) ont mobilisé un questionnaire principal différent, exclusivement rétrospectif, appelé SHARELIFE. Ce questionnaire a permis de connaître les « histoires de vie » des enquêtés : conditions de vie dans l'enfance, historique de vie matrimoniale, d'emploi, de logement, d'épargne, ...

Spécifique. En complément du questionnaire principal commun à tous les pays participants, un questionnaire complémentaire auto-administré a été développé pour la France dans le cadre de la vague 8 (drop-off). Il permet de compléter le recueil par des informations structurantes au niveau national (profil d'assuré social, ALD, complémentaire santé, CMU...) ou de développer des thématiques d'intérêt spécifiques (préférences temporelles, aversion au risque et à l'ambiguïté...)

Multidisciplinaire. Les données SHARE donnent lieu à des travaux portant, principalement mais pas exclusivement, sur le vieillissement appréhendé par de nombreuses disciplines : économie, épidémiologie, santé publique, sociologie, sciences de l'éducation, etc. En particulier, de nombreux champs d'application en sciences économiques sont représentés dans l'utilisation des données SHARE : économie du vieillissement et de la dépendance, de la santé, du logement, de l'assurance, du travail, etc.

Open data. L'enquête SHARE donne lieu à la production de plusieurs jeux de données mis à disposition intégralement et gratuitement à la communauté scientifique, aux institutions et administrations, ou à tout autre organisme sous réserve d'utilisation à des fins non commerciales. Les jeux de données peuvent concerner une vague particulière, l'ensemble des vagues ou bien la base « panel ». Un jeu de données simplifié (easySHARE) est également mis à disposition à des fins pédagogiques.

Renommée. Au cours des vagues successives, l'enquête SHARE-France a bénéficié de la confiance renouvelée de ses financeurs publics (Ministère de l'Enseignement Supérieur, CNRS, EHESS, CNSA, CNAV, COR, Université Paris-Dauphine) et a reçu un avis d'opportunité favorable ainsi que le label « d'intérêt général et de qualité statistique » de la part du CNIS. Les données SHARE sont largement reconnues et mobilisées par la communauté scientifique, aussi bien internationale que Française : depuis 2004, SHARE compte 8.000+ utilisateurs enregistrés (450 en France) et a donné lieu à 2.300+ publications (200 en France, dont 110 articles scientifiques).

Valorisée. L'équipe SHARE-France mène un travail soutenu de valorisation de l'enquête SHARE et de promotion de ses données à travers des enseignements universitaires, la tenue d'une journée scientifique annuelle, l'organisation de séminaires de recherche et l'association à des structures de recherche et de réseau scientifique (GIS ILVV, TGIR PROGEDO, ...).

1.2. La gouvernance

Au niveau Européen, le pilotage de l'enquête est coordonné par le MEA (*Munich center for the Economics of Ageing, Max-Planck Institute*). L'enquête SHARE a, en outre, été le premier projet Européen à adopter le statut de consortium de recherche ERIC (*European Research Infrastructure Consortium*).

L'équipe du LEDa-LEGOS de l'université Paris-Dauphine a repris en 2012 la gestion de l'enquête SHARE-France en 2012, assurée auparavant par l'Irdes. Les missions principales assurées par l'équipe sont les suivantes :

- Organiser de la collecte et la production des données
- Favoriser les travaux scientifiques réalisés à partir des données de l'enquête
- Assurer la valorisation de l'enquête et l'animation scientifique autour des travaux produits sur données SHARE
- Faciliter procédure d'accès aux données et répondre aux demandes d'informations techniques et méthodologiques de la communauté des utilisateurs

 Assurer le développement méthodologique des modules de questions "Health care" et "Endof-life"

L'équipe SHARE-France est notamment représentée dans les organes de pilotage central de SHARE par Anne Laferrère, membre du *management board*.

2. Travaux nouveaux pour 2019

2.1. Enquêtes statistiques vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

L'année 2019 sera consacrée aux différentes phases de la collecte des données de la vague 8 de l'enquête SHARE.

La répétition générale de la collecte (*field rehearsal*) se tiendra au mois de Mai 2019. Le terrain principal de la vague 8 débutera en Novembre 2019 et se poursuivra jusqu'en Mai 2020.

L'échantillon SHARE sera en partie renouvelé, avec l'intégration d'un échantillon de rafraîchissement comprenant les personnes ayant atteint l'âge de 50 ans depuis le dernier rafraichissement (nées entre 1965 et 1968).

Les procédures liées aux phases préparatoires de l'enquête sont renforcées : meeting de « formation des formateurs » au niveau Européen (TTT, *train the trainers*) et sessions de formation des enquêteurs à l'échelon national, en partenariat avec TNS-Sofres (NTS, *national training sessions*)

Le questionnement mis en œuvre dans la vague 8 de SHARE intègre 3 innovations méthodologiques principales au niveau Européen et 1 enrichissement spécifique à la France :

- Introduction d'un nouveau module de questions axé sur les « regrets vis-à-vis des comportements passés en matière d'économies et d'épargne » ("Savings regrets")
- Mesure de l'activité et de la mobilité chez les 60+ ans, avec la pose d'un accéléromètre pendant une semaine auprès d'un sous-échantillon de participants
- Large refonte du module relatif aux consommations de soins ("Health care") sous la responsabilité scientifique de l'équipe SHARE-France
- Construction d'un questionnaire complémentaire spécifique pour la France (*drop-off*) sur les thèmes de l'assurance santé obligatoire et complémentaire, de l'assurance dépendance, et des mesures de préférences temporelles et d'aversion (au risque, à l'ambiguïté)

2.2. Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2019

RAS

2.3. Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2019

L'animation scientifique assurée par l'équipe SHARE-France se concrétise par l'organisation de 3 types de manifestations distinctes :

- Une journée scientifique annuelle, sur le thème « Préserver la santé au cours de la vie : entre assurances et déterminants sociaux » (26 mars 2019)
- Des séminaires de recherche articulés autour de présentations d'études empiriques sur données SHARE
- Une journée utilisateurs, consistant en sessions de formation et de partage d'expériences des chercheurs utilisateurs de SHARE et proposant notamment un ciblage sur les difficultés techniques et méthodologiques liées à l'utilisation des données (périmètres des différentes bases, utilisation transversale vs. panel, pièges usuels, utilisation des poids de sondage...).

Sur le versant académique, les membres de l'équipe SHARE-France continueront leur mission de sensibilisation à l'enquête à travers des enseignements universitaires réguliers (M2 107 Paris-Dauphine, M2 Économie de la santé UPEC...), des présentations de travaux académiques, et des interventions au cours de conférences ou tables rondes.

En outre, en 2019, l'équipe accueillera 2 étudiantes de Master 2 « Économie de la santé » de Paris-Dauphine et de l'UPEC au cours d'un stage d'une durée de 6 mois, pour des travaux portant respectivement sur « les trajectoires professionnelles des adultes en situation de handicap » et sur « les effets de genre dans l'aide formelle et informelle apportée aux aînés ». Un interne de santé publique devrait également être accueilli selon des modalités et des orientations de travaux restant à définir.

La politique de communication sera également renforcée, à la fois auprès des participants à l'enquête et de la communauté scientifique.

La communication avec les répondants s'appuie sur l'envoi d'un flyer d'informations généraliste actualisé (Janvier 2019) et d'une brochure centrée sur des chiffrés clés et résultats chiffrés de l'enquête (été 2019).

La communication scientifique sera également renforcée, notamment grâce à l'appui fourni par le TGIR Progedo dans la valorisation et le rayonnement de l'enquête SHARE.

La diffusion des supports et vecteurs de communication sera relayée par le site internet SHARE-France (https://share.dauphine.fr), le site internet de la Chaire Santé Paris-Dauphine (www.chairesante.dauphine.fr) et le partenariat avec le GIS ILVV (https://ilvv.site.ined.fr)

2.4. Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2019

L'année 2019 verra le déploiement de 2 nouveaux axes de recherche auxquels l'équipe SHARE est directement associée.

Le projet « SHARE Migrants » est placé sous la direction scientifique de Florence Jusot.

Il a pour objectif d'enrichir les connaissances sur les liens entre le statut migratoire et l'état de santé en Europe en mobilisant les données de l'enquête. Un premier travail en cours sur la base longitudinale SHARE des vagues 2, 4, 5 et 6 porte sur la mesure comparative du « bien-être » ressenti et de l'incidence des épisodes dépressifs entre personnes immigrées et natifs d'origine, à niveau d'éducation et de revenu équivalent. Le « bien-être » est approché par une mesure de « satisfaction des besoins de la vie » à partir d'une échelle multidimensionnelle à 16 items (CASP scale).

Le projet « SHARE *Social inequalities of health insurance* » est conduit par Florence Jusot en collaboration avec l'Irdes (Denis Raynaud, Aurélie Pierre), avec la contribution de Thomas Renaud.

Il consiste en une comparaison Européenne des inégalités sociales de couverture par une assurancesanté privée, avec pour objectif principal de comparer l'ampleur des inégalités sociales de couverture selon les différents modes d'organisation du cofinancement des systèmes d'assurance publique et privé (complémentaire, supplémentaire, duplicatif, primaire). Il est conduit à partir des données longitudinales de SHARE (vagues 1, 2, 4, 5, 6, 7), la population des 50 ans et plus étant particulièrement exposée aux problématiques d'accès à l'assurance, notamment en cas de couverture facultative lors du passage à la retraite. Une attention particulière sera portée au cas français afin d'étudier l'évolution des inégalités sociales de couverture des populations les plus âgées avant et après la généralisation de la complémentaire santé d'entreprise dans le cadre de l'ANI 2016. Ce projet sera enrichi dans un second temps par les données issues du drop-off Français de la vague 8.

3. Aspects particuliers du programme 2019

3.1. Aspects « Territoires »

Compte tenu de son design et son mode d'échantillonnage, l'enquête SHARE ne permet aucune inférence statistique à l'échelon régional ou territorial.

3.2. Aspects « environnement et développement durable »

3.3. Aspects « évaluation des politiques publiques »

L'enquête SHARE n'est pas initialement conçue comme un outil de mesure et d'évaluation de l'impact des politiques publiques.

Cependant, elle peut indirectement être utilisée à cette fin dans sa configuration « longitudinale », afin de mesurer des évolutions temporelles à mettre en regard avec des changements de réglementation survenues au niveau national (ANI pour l'assurance complémentaire, réglementation d'encadrement des loyers, etc.).

3.4. Aspects « européens »

L'enquête SHARE étant Européenne par nature, elle permet des mesures comparatives entre pays Européens d'une grande puissance statistique pour l'intégralité des thématiques abordées. Ainsi les données de la vague 7 (rendues publiques au printemps 2019) permettent des comparaisons portant sur la totalité des pays de l'UE (hors Royaume-Uni) pour l'année 2017.

Par son fonctionnement et son mode de gouvernance, elle s'inscrit totalement dans une politique de recherche coordonnée Européenne :

- Une méthodologie et des outils de questionnement communs sont développés en concertation entre pays puis appliqués à l'identique dans chacun de ces pays.
- Des réunions globales se tiennent chaque trimestre dans un pays de l'UE selon un principe de rotation.
- Enfin, le projet SHARE est devenu en 2014 le tout premier projet à se structurer sous la forme d'un consortium de recherche Européen (ERIC, European Research Infrastructure Consortium).

4. Allègement de la charge statistique

SHARE est intrinsèquement une enquête qui repose sur un questionnaire approfondi permettant un recueil d'informations « qualitatives » (détaillées, subjectives, prospectives, etc.) très complet et totalement comparable entre pays Européens, ce que ne permettrait aucune base de données administratives ou système d'informations.

A ce titre, il n'est pas dans les intentions du projet SHARE de chercher à substituer l'utilisation de bases de données automatisées au recueil d'informations par questionnaire actuellement mis en œuvre.

En revanche, certains pays Européens procèdent à l'appariement des données de l'enquête SHARE avec des données administratives nationales ; c'est le cas en particulier de l'Allemagne, qui propose un appariement des données SHARE avec le « panel des pensions et données socio-économiques » (SOEP).

De telles démarches n'ont jamais été envisagées en France, faute de possibilités techniques d'appariement respectant le cadre légal de préservation de l'anonymat et de la sécurité des données individuelles au long de la chaîne de production.

Enfin, les responsables de SHARE veillent à ne pas augmenter la charge (en temps) supportée par les répondants et à dématérialiser la collecte des informations au maximum. Ainsi, à l'exception des *dropoffs*, l'ensemble du recueil d'informations se fait par le remplissage d'un questionnaire informatisé (CAPI) conduit par l'enquêteur en face-à-face avec le répondant, les flux de données saisies alimentant en « temps réel » la base de données de production stockée au CentERdata à Tillburg (Pays-Bas).

MEOS, INJEP -

Mission des études, de l'observation et des statistiques. Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire. Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative. Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

1. Exposé de synthèse

La « mission des études, de l'observation et des statistiques » (MEOS) est rattachée depuis le 1er janvier 2016 à l'Institut National de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP), service à compétence nationale auprès du directeur de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA). Cette direction est sous l'autorité du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse depuis mai 2017.

Depuis 2016, l'INJEP s'est doté d'un projet de service soumis à son Conseil scientifique et d'orientation qui rassemble ses principaux partenaires dont l'Insee et de nombreux services statistiques ministériels. Ce conseil qui donne son avis sur l'ensemble des activités de l'INJEP (en particulier son programme de travail) a également pour mission d'être le garant du respect de la charte de déontologie de l'institut, élaborée en collaboration avec l'unité qualité de l'Insee, et qui vise à garantir l'indépendance et la qualité de l'ensemble des productions de l'INJEP.

Au sein de l'INJEP, la MEOS constitue le service statistique ministériel du ministère en charge de la jeunesse, des sports et de la vie associative. Ses travaux s'articulent principalement autour des accueils collectifs de mineurs, du service civique, de la mobilité internationale des jeunes, des pratiques sportives et licenciées, de l'économie du sport, des métiers et emplois liés aux sports et à l'animation, ainsi que des diplômes délivrés dans ce champ.

Sur ces thématiques, la MEOS continue de produire régulièrement des statistiques attendues par l'ensemble des acteurs du secteur (en particulier le recensement des licences et clubs sportifs et les données sur les accueils collectifs de mineurs). Dans le même temps, la MEOS travaille à l'amélioration de ses outils de diffusion, en combinant tableaux en ligne et publication synthétique de type « chiffres clés ». Cette diffusion permet de mieux répondre aux besoins des différents utilisateurs, qu'ils soient à la recherche de données détaillées ou synthétisées.

La SSM a notamment produit en 2018 un tableau de bord rassemblant une sélection d'indicateurs mis en ligne et des « Chiffres clés de la jeunesse » qui seront publiés en 2019. Il doit également produire en 2019 dans un format similaire des Chiffres clés du sport ainsi que des Chiffres clés de la vie associative, ces derniers faisant suite au premier groupe de travail réunissant les principaux producteurs de données sur la vie associative piloté par la MEOS en 2018.

En complément de ses travaux de production récurrents, la MEOS travaille à la mise en place de plusieurs dispositifs d'enquêtes. Dans le domaine du sport, la MEOS, en partenariat avec la Direction des Sports, a réalisé en 2018 une première édition du baromètre sur la pratique sportive destiné à suivre l'évolution dans le temps de la pratique sportive des Français. Cette enquête légère, réalisée suivant la méthode des quotas, sera rééditée tous les deux ans. Elle sera complétée en 2020 par l'Enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives, réédition de l'enquête de 2010 dont l'objectif est de décrire précisément les pratiques physiques et sportives, qu'elles soient autonomes ou encadrées.

Par ailleurs, l'INJEP et la DEPP (Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance), service statistique ministériel du ministère en charge de l'Education nationale, préparent la réalisation pour 2019 d'une enquête auprès des élèves du panel géré par la DEPP. Cette enquête vise à mieux connaître les activités réalisées en dehors du collège par les jeunes, aujourd'hui absentes des systèmes d'observation statistique. En particulier, elle permettra de décrire les pratiques sportives des jeunes, leur participation à la vie citoyenne, mais également de mieux savoir comment est occupé le temps des vacances scolaires.

Les travaux engagés sur les chantiers « jeunesse » seront également poursuivis en 2019. En particulier, la MEOS, en partenariat avec l'Agence du Service Civique (ASC), produit des statistiques sur les bénéficiaires du dispositif à partir des bases administratives de l'Agence. Par ailleurs, la MEOS

et l'ASC préparent pour 2019 une enquête auprès des bénéficiaires du dispositif visant à connaître le profil des volontaires, notamment leurs parcours ainsi que le contenu des missions.

Enfin la MEOS mène des travaux pour la diffusion de données territorialisées sur le thème du sport. En particulier, elle produira en 2019 une nouvelle édition de l'atlas des fédérations sportives. Elle prépare aussi la mise à disposition de statistiques locales sur le sport via un nouvel outil en ligne (basé sur Géoclip).

2 Travaux nouveaux pour 2019

2.1. Enquêtes statistiques vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquête de périodicité supérieure à un an

Enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives

Objectifs. Il s'agit de décrire précisément les pratiques physiques et sportives, qu'elles soient autonomes ou encadrées, et de faire apparaître, dans la mesure du possible, les pratiques émergentes, mesurer précisément le nombre de licenciés et caractériser le profil socioéconomique des pratiquants et non pratiquants.

Principaux partenaires. Direction des Sports, Insee (pour l'échantillonnage).

Période de réalisation. La collecte sera réalisée au premier semestre 2020.

Enquête sur les activités des jeunes en dehors du collège

Objectifs. L'enquête sur les activités des jeunes en dehors du collège a pour objectif principal de mesurer et de mieux comprendre les activités auxquelles les jeunes consacrent leur temps en dehors du collège. La mise en rapport des informations sur les activités et les pratiques des jeunes en dehors du collège avec l'information très riche dont on dispose par ailleurs sur le milieu familial et la scolarité des jeunes qui font partie du panel 2011 permettra deux types d'analyses. D'une part, elle permettra de mieux comprendre, en mobilisant souvent des informations non mesurées dans les autres enquêtes, les différents facteurs qui pèsent favorablement ou défavorablement sur les pratiques mesurées ici. D'autre part, elle permettra aussi de mieux comprendre les liens que peut entretenir la réussite scolaire avec les activités extrascolaires.

Principaux partenaires. Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP), Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA) et Direction des sports (DS).

Période de réalisation. L'enquête aura lieu entre avril et juillet 2019.

Enquête nationale auprès des sortants du Service Civique

Cette enquête exploratoire, qui n'a pas fait l'objet de présentation auprès du Cnis, s'inscrit dans le cadre des premiers travaux lancés par la MEOS avec l'Agence du service civique en vue de de l'analyse du dispositif du Service Civique.

Objectifs. L'enquête nationale auprès des sortants du Service Civique a pour objectif principal de mieux connaître les caractéristiques économiques, sociales, géographiques des volontaires. Elle permettra également de décrire les parcours professionnels, étudiants et d'engagement des volontaires, en amont et en aval de la mission, (notamment leur situation 6 mois après la mission). Enfin, l'enquête s'intéressera aux activités effectuées pendant la mission, afin de mieux décrire le contenu des missions et en déduire les compétences transversales acquises.

Principaux partenaires. Agence du Service Civique (ASC)

Période de réalisation. L'enquête aura lieu au premier semestre 2019.

2.2. Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2019

RAS.

2.3. Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2019

Production de tableaux de bord /chiffres clés

L'INJEP a débuté en 2018 la refonte de ses publications « Chiffres clés » et propose un nouveau mode de diffusion, combinant tableaux en ligne et publication synthétique sur son site internet. Cette diffusion permet de mieux répondre aux besoins des différents utilisateurs, qu'ils soient à la recherche de données détaillées ou d'une vision synthétique.

En 2017, l'INJEP a réuni un groupe de travail rassemblant l'ensemble des acteurs produisant des données sur la jeunesse. Ce groupe de travail a conduit à la mise en ligne en 2018 sur le site internet de l'INJEP d'un tableau de bord permettant d'appréhender la situation des jeunes de 15 à 30 ans à partir de près de 80 indicateurs regroupés autour de 8 thématiques. Ces indicateurs rassemblés sous forme de tableaux Excel feront également fait l'objet en 2019 d'une publication papier synthétique « Chiffres clés de la jeunesse » rassemblant sous forme de graphiques et d'infographies les principaux résultats.

Suivant une démarche similaire, la MEOS a piloté en 2018 un premier groupe de travail réunissant les principaux producteurs de données sur la vie associative. Ce groupe de travail a permis de faire le point sur les données et travaux existants et sera à nouveau réuni au moins une fois chaque année pour échanger sur les problèmes rencontrés par les producteurs, harmoniser les sources et partager les travaux en cours. Parmi les travaux envisagés, l'INJEP publiera en 2019 des « Chiffres clés de la vie associative ». Cette publication, qui permettra de rassembler l'ensemble des données disponibles dur la vie associative (emploi associatif, bénévolat ou subventions, …) à partir de données de la statistique publique (enquête association 2014 de l'INSEE, DSN, SIRENE, …) des données de gestion du ministère (FONJEP) ou de chercheurs partenaires, sera actualisé régulièrement.

Suivant une démarche analogue, l'INJEP travaille également, en lien avec la Direction des Sports, à l'élaboration d'un tableau de bord et de chiffres clés du sport. Dans le même temps, la Direction des Sports et l'INJEP préparent la mise en ligne d'un outil d'observation territorial du sport (carto.sports basé sur l'outil Géoclip) permettant la diffusion d'indicateurs territorialisés sur le sport.

Actualisation de l'atlas des fédérations sportives

La MEOS travaille en collaboration avec la Direction des Sports à l'actualisation de l'atlas des fédérations des fédérations sportives, dont la dernière édition datait de 2015. Cet ouvrage qui fournit une vision synthétique du sport fédéral en France à partir des données statistiques produites par la MEOS devrait être rendu public en 2019.

Réalisation d'une étude sur le lien entre pratique sportive, qualité de vie et bien-être

Santé publique France et la MEOS ont noué un partenariat pour l'exploitation des données sur la pratique sportive issues du « Baromètre santé ». À partir de ces données, la MEOS et Santé publique France travailleront à partir de 2019 sur deux études, l'une sur les évolutions de la pratique sportive depuis 2000, l'autre sur l'analyse des liens entre liens entre pratique sportive, qualité de vie et bienêtre.

Travaux d'études sur la vie associative

La MEOS a renforcé depuis un an ces moyens pour la réalisation des travaux d'étude sur la vie associative. Après une étude sur la typologie des associations employeuses et non-employeuses à paraître dans l'ouvrage sur le « Paysage associatif français » porté par le Centre d'économie de la Sorbonne, la MEOS réalisera des études sur le monde associatif dans ses dimensions d'emploi et de bénévolat notamment qui s'appuieront sur l'exploitation des données de l'Insee (enquête emploi, « Associations 2013 », SRCV,...), de la Direction Générale des Finances Publiques ou encore des données sur l'emploi salarié de l'Acoss. Une première publication de ces travaux est prévue en 2019 sur le champ des associations sportives.

2.4. Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés pour 2018

3. Aspects particuliers du programme 2019

3.1. Aspects « Territoires »

RAS

3.2. Aspects « environnement et développement durable »

RAS

3.3. Aspects « évaluation des politiques publiques »

Service civique

Après la production de données de cadrage sur le dispositif du service civique en partenariat avec l'Agence du Service Civique (ASC). La MEOS et l'ASC collaborent pour la mise en œuvre d'une enquête auprès des bénéficiaires du dispositif visant à connaître le profil des volontaires ainsi que le contenu des missions. Ce dispositif d'enquête fournira un éclairage nouveau sur le fonctionnement du dispositif et son rôle dans le parcours de jeunes.

3.4. Aspects « européens »

RAS

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

OFDT – Observatoire français des drogues et des toxicomanies

Exposé de synthèse

L'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT) est un groupement d'intérêt public (GIP) constitué entre douze ministères, la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA), représentant l'Etat, et la Fédération nationale des observatoires régionaux de santé (FNORS), association administrée par les 9 observatoires régionaux de santé.

L'OFDT tient de sa convention constitutive une mission générale : éclairer ses membres fondateurs et, partant, les pouvoirs publics, ainsi que les professionnels du champ et le grand public, sur le phénomène des drogues licites et illicites et des addictions. Il produit directement des connaissances et en assure la valorisation, à travers trois types de méthodes et d'outils : enquêtes en population générale, dispositifs d'observation centrés sur des phénomènes émergents et systèmes de veille (en particulier TREND-SINTES), évaluations de programmes spécifiques.

L'Observatoire appuie son action sur un Collège scientifique de 20 membres, présidé depuis 2012 par le Professeur Bruno Falissard, directeur de l'unité INSERM U669, et composé de personnalités choisies pour leurs compétences reconnues dans les domaines entrant dans les missions de l'OFDT. Le Conseil d'administration de l'OFDT est présidé par Christine d'Autume, Inspectrice générale des Affaires sociales, élue en novembre 2017.

Le programme de travail de l'OFDT est établi sur une base pluriannuelle (2018-2021) et s'appuie sur un calendrier d'enquêtes pérennes en population générale.

Les Enquêtes en population générale de l'OFDT

L'OFDT coordonne plusieurs enquêtes auprès de la population adolescente et adulte. Certaines enquêtes sont entièrement financées et coordonnées par l'OFDT et d'autres sont menées en partenariat, l'OFDT contribuant alors à l'analyse des données en s'assurant notamment de la qualité des données recueillies et de la comparabilité des indicateurs utilisés. C'est notamment le cas pour l'enquête Baromètre santé de Santé Publique France (SPF).

L'enquête ESCAPAD (OFDT)

Depuis 2000, l'OFDT interroge régulièrement, avec le soutien de la Direction du service national et de la jeunesse, les jeunes Français lors de la Journée défense et citoyenneté (JDC). Cette Enquête sur la Santé et les Consommations lors de l'Appel de Préparation À la Défense (ESCAPAD) permet en premier lieu de renseigner sur la consommation de substances psychoactives (dont le tabac, l'alcool et le cannabis) parmi les jeunes de 17 ans. Elle a visé également à étudier certaines caractéristiques individuelles souvent associées aux comportements de consommations de produits psychoactifs, comme par exemple la situation scolaire et le redoublement, la situation familiale ou encore la PCS des parents.

Sa répétition, à l'identique depuis 2000, assure par ailleurs un suivi précis et fiable de l'évolution de tous ces comportements. La très grande taille de son échantillon (plus de 40 000 jeunes gens interrogés en 2017) autorise une analyse régionale en France métropolitaine ainsi que dans quatre territoires d'outre-mer : la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique et La Réunion.

Cette enquête a reçu à plusieurs reprises l'avis d'opportunité du Conseil national de l'information statistique et le label d'intérêt général de la statistique publique.

Enfin, dans le cadre du nouveau partenariat mis en place avec la direction du service national et de la jeunesse (DSNJ) en 2016, il est prévu que l'enquête ESCAPAD puisse, à la demande de l'OFDT, se décliner également en « mini » enquêtes annuelles sur un échantillon restreint (environ 10 000 répondants) sur des thématiques particulières. En 2016, ce nouveau dispositif a été initié avec une enquête « Flash » lors de la mise en place des nouveaux paquets de cigarettes dits « neutres » dans l'objectif d'étudier la perception et l'opinion des adolescents sur cette nouvelle mesure de santé publique. Pour ces enquêtes, la méthodologie reste inchangée.

Une seconde se déroulera en mars 2019 avec pour objectif de suivre l'évolution dans le temps des opinions et représentations des adolescents sur le tabac et le tabagisme.

L'enquête ESPAD (OFDT)

L'enquête quadriennale ESPAD (*European School Project on Alcohol and other Drugs*), menée dans 36 pays en Europe, a été initiée en 1995 par le Conseil suédois pour l'information sur l'alcool et les autres drogues (CAN) avec le soutien du Conseil de l'Europe (Groupe Pompidou). Elle permet de comparer les usages de substances psychoactives des adolescents de 15-16 ans scolarisés selon une méthodologie et un questionnaire standardisés et analogues dans tous les pays. La France a rejoint le dispositif en 1999 et a participé depuis à tous les exercices. L'enquête est réalisée avec l'appui de la Direction générale de l'Enseignement scolaire (DGESCO), de la Direction de l'Évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP), du Secrétariat général à l'Enseignement catholique (SGEC), la Direction générale des études et recherches (DGER) du ministère de l'Agriculture et l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) U1178.

L'enquête ESPAD s'appuie sur un questionnaire comportant un socle de questions commun aux pays participants, relatif aux usages de tabac, alcool, tranquillisants et somnifères utilisés hors prescription médicale, cannabis et autres produits illicites, aux attitudes relatives à leur usage, à la perception des risques liés à leur usage, à l'accessibilité de ces substances, et aux problèmes liés aux conséquences de ces usages. Il intègre aujourd'hui des questions relatives aux jeux vidéo et aux activités sur Internet. A la fin du questionnaire, un court module de questions optionnelles permet à chaque pays participant d'investiguer des champs de recherches spécifiques.

Un rapport international est produit après chaque exercice et la base de données internationale (une des plus grandes au monde dans ce champ) est ouverte aux chercheurs. La publication des résultats pour la France est assurée par l'OFDT.

Le dernier exercice de l'enquête s'est déroulé dans le cadre de l'enquête EnCLASS en 2018 (cf. infra).

L'enquête HBSC

L'enquête HBSC (Health Behaviour in School-aged children) est une enquête internationale réalisée tous les 4 ans depuis 1982, sous l'égide du bureau Europe de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Actuellement, 41 pays ou régions, essentiellement européens, y participent et collectent des données sur la santé, le vécu scolaire et les comportements préjudiciables ou favorables à la santé des élèves âgés de 11, 13 et 15 ans avec une méthodologie standardisée. L'enquête HBSC est auto-administrée, strictement anonyme, menée en classe sous la responsabilité d'un enquêteur formé.

La France y participe depuis 1994 : l'échantillon, initialement limité aux régions Midi-Pyrénées et Lorraine, concerne depuis 2002 l'ensemble du territoire métropolitain. Le service médical du rectorat de Toulouse a assuré la coordination nationale de ce projet jusqu'en 2018. L'étude fait l'objet d'une convention-cadre entre le ministère de la Direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesco) et Santé publique France (SPF), en partenariat avec l'OFDT et l'Inserm U1027.

Un rapport international est édité pour chaque exercice de l'enquête. Elle fait par ailleurs l'objet de plusieurs publications en français.

Le dernier exercice de l'enquête, en 2018, a été mené dans le cadre de l'enquête EnCLASS.

L'enquête EnCLASS

En 2018, les enquêtes HBSC et ESPAD se sont déroulées dans un cadre unifié de manière simultanée au collège et au lycée. Cette première expérience visait à doter la France d'un dispositif, innovant et unique en Europe, de suivi du bien-être et des comportements de santé des adolescents, dont les consommations de substances psychoactives, tout au long de l'enseignement secondaire. Ce projet dénommé « Enquête nationale en Collège et en Lycée chez les Adolescents sur la Santé et les Substances » (EnCLASS) a été l'occasion d'initier, au-delà d'une mutualisation des calendriers et de l'organisation des enquêtes HBSC et ESPAD, une collecte en ligne.

Une extension du projet en outremer aura lieu en 2020 avec l'objectif d'être en mesure à l'horizon 2022 de réaliser l'enquête tous les deux ans sur l'ensemble du territoire.

L'enquête a reçu en 2018 l'avis d'opportunité du Conseil national de l'information statistique.

Calendrier des enquêtes OFDT

	Date	Passage au Comité du label envisagé
ESCAPAD Flash	2019	
EnCLASS outremer	2020	
ESCAPAD nationale	2021	Oui
EnCLASS nationale	2022	Oui

Présentation synthétique des enquêtes ESCAPAD et EnCLASS

L'enquête sur la santé et les consommations lors de la Journée d'appel et de préparation à la défense (ESCAPAD)

Responsabilité scientifique : Stanislas Spilka - (OFDT)

Financement et collaboration : OFDT et Direction du service national et de la jeunesse (DSNJ, Ministère des armées) ;

Objectifs : Etudier l'évolution des attitudes et comportements de santé et les consommations de drogues des adolescents âgés de 17 ans ;

Dates d'observation : 2000, 2001, 2002, 2003, 2005, 2008, 2011,2014, 2017 (il s'agit d'une enquête quadriennale depuis 2014) ;

Méthode : Enquête quantitative avec questionnaire auto-administré anonyme durant la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) ;

Méthode d'échantillonnage : exhaustif une période donnée (mois de mars) ;

Biais de couverture de la source par rapport au champ d'observation : Absence des jeunes âgés de 17 ans de nationalité étrangère résidents sur le territoire français (<5%) et absentéisme (<12%) ;

Champ géographique : France métropolitaine DOM y compris ;

Analyse géographique : Régional et Départemental ;

Dernière publication : Spilka S., et al., « Les drogues à 17 ans : Les drogues à 17 ans : analyse de l'enquête Escapad 2017 », Tendances n°123, Février 2018, 8 p.

L'enquête EnCLASS

Responsabilité scientifique : Stanislas Spilka – (OFDT) ; Dr Emmanuelle Godeau (EHESP)

Financement et collaboration : Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT), Santé publique France (SPF), l'Inserm, ministère de l'Éducation nationale (DGESCO, DEPP), Ministère de l'agriculture;

Objectifs : Contribuer à la réalisation des enquêtes HBSC et ESPAD en élargissant la population de référence à l'ensemble des collégiens et lycéens ;

Dates d'observation : 2018 (enquête biennale) ;

Méthode : Enquête quantitative en milieu scolaire avec questionnaire auto-administré anonyme renseigné en ligne ;

Méthode d'échantillonnage : Tirage aléatoire équilibré ;

Biais de couverture de la source par rapport au champ d'observation : Jeunes déscolarisés (<2%), absentéisme (<9%) ;

Champ géographique : France métropolitaine et outremer ;

Analyse géographique : Nationale et Internationale.

Sciences Po - Panel ELIPSS

Préambule

Le panel ELIPSS (Étude Longitudinale par Internet Pour les Sciences Sociales) est un dispositif d'enquêtes par Internet destiné à la communauté scientifique. Il vise à combler l'absence de moyens d'enquête par questionnaire propres aux chercheurs français en sciences humaines et sociales. Une tablette tactile et un abonnement Internet mobile sont fournis aux panélistes sélectionnés aléatoirement afin qu'ils participent aux enquêtes mensuelles. Ces dernières sont élaborées par des chercheurs et sélectionnées par un comité scientifique et technique.

Pour la phase pilote du dispositif ELIPSS, un premier échantillon constitué de 1 039 panélistes avait été recruté en 2012. 44 enquêtes ont été produites pendant cette phase pilote. En 2016, 2 500 nouveaux panélistes ont intégré le dispositif afin de constituer un panel d'environ 3 300 individus. Les deux échantillons ont été tirés dans le recensement par l'INSEE. Le rythme des enquêtes ELIPSS étant incompatible avec un passage devant le comité du label pour chacune, le Comité de direction de l'INSEE a décidé de répondre favorablement à la demande d'échantillon pour le panel ELIPSS aux conditions suivantes: la signature d'une convention entre Sciences Po et l'INSEE (le 14 octobre 2015), l'accord du comité du secret (le 9 octobre 2015), un bilan de l'étude pilote présenté à la Commission Démographie et questions sociales du CNIS (le 15 octobre 2015), la présentation d'un rapport annuel d'activité au CNIS et un retour d'expérience sur ce mode d'interrogation des ménages (rapport remis à la Direction de la méthodologie et de la coordination statistique et internationale en janvier 2017). C'est dans ce cadre que nous présentons le programme statistique du panel ELIPSS pour sa dernière année de fonctionnement en 2019 (dans sa forme actuelle). En effet, le financement Equipex arrive à son terme en décembre 2019 et la production des enquêtes via ELIPSS prendra fin au 2 juillet 2019. Le renouvellement de ce panel pourrait cependant être envisagé sous une forme rénovée qui serait à préciser.

1. Exposé de synthèse

Pour l'année 2019, cinq terrains de 30 minutes étaient disponibles. Au final, sept enquêtes seront administrées aux membres du panel en 2019 :

- Deux terrains d'enquête sont attribués aux enquêtes conçues par l'équipe ELIPSS pour produire les variables, notamment socio-démographiques, communes aux autres enquêtes ;
- Cinq terrains sont destinés aux propositions sélectionnées par le comité scientifique et technique (CST) lors de l'ultime appel à projets Dime Quanti.

2. Travaux nouveaux pour 2019

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

MEDIATERR - Médias et société face au terrorisme

Dans un contexte d'accroissement de la menace terroriste qui pèse sur la société française, le projet MEDIATERR étudie la façon dont les publics sont informés des risques et des événements à travers les médias d'informations. Le projet cherche à établir dans quelle mesure se déploient les émotions citoyennes (peur, solidarité, peine, colère) face aux événements et comment leur expression et leur circulation dans les médias participent à la mise en débat des questions politiques, sécuritaires et sociales liées au terrorisme et qui viennent fragiliser la société et son fonctionnement démocratique.

Le projet déposé dans le cadre du panel ELIPSS s'appuie sur d'importantes analyses de contenus médiatiques préalables et des résultats obtenus dans des terrains qualitatifs du projet Sensibilité au

traitement télévisuel du terrorisme (SENSI-TV-T), financé dans le cadre de l'appel « Attentats-Recherche » du CNRS qui a été lancé immédiatement après les attentats du 13 novembre 2015.

Porteur du projet : Pierre Lefébure (Maître de conférences en science politique à l'Université Paris 13 Villetaneuse / Labo : Institut de Recherche Interdisciplinaire en Sciences Sociales [LCP-IRISSO] - UMR 7170). Partenaires : Claire Sécail, Alexandre Borrell, Anne Jadot, Emilie Roche, Gérôme Truc. Période de réalisation : janvier-février 2019

PaNaMo 2 - Panel National Mobilité quotidienne - vague 2

Cette enquête se focalise sur les grandes entrées explicatives des comportements de mobilité quotidienne: les normes sociales perçues, les habitudes, les intentions, les situations (spatiales et sociales) et enfin la motilité (c'est-à-dire le capital de mobilité de l'individu, sa capacité à se mouvoir). L'ambition dans ce projet est de mettre en rapport les pratiques d'un individu, leurs variations dans le temps, avec ces cinq grandes entrées mesurables à l'échelle individuelle. En France, depuis une trentaine d'années, de nombreuses politiques publiques ont été mises en place à différentes échelles pour tenter de réguler la mobilité quotidienne et pour limiter le recours à l'automobile comme mode de déplacement quotidien. En quête d'acceptation sociale et d'efficacité, ces politiques ont montré une tendance progressive à la responsabilisation de l'individu qui est désormais pensé comme le maillon central du dispositif [Salles, 2009]. Un des objectifs principaux formulé est, désormais, de convaincre les individus de la « nécessité » d'un changement de leurs pratiques quotidiennes [Boutaric, 2014]. Alors que de nombreux enjeux se cristallisent progressivement autour de l'individu et de ses pratiques de mobilité quotidienne, on note - paradoxalement - une focalisation du champ scientifique sur les données issues de méthodes dites « transversales » qui privilégient pourtant les données agglomérées instantanées, au détriment d'un suivi fin et régulier dans le temps à l'échelle de l'individu. PaNaMo avait pour aspiration de proposer une enquête longitudinale pendant 5 ans. Le dispositif ne le permettant pas (cf. incertitude sur sa pérennisation), seules 2 vaques ont pu être acceptées. En 2019, il s'agira de la seconde administration du projet.

Porteur du projet : Thomas Buhler (MCF à Université de Bourgogne-Franche / Labo ThéMA). Partenaires : Philippe Signoret, Hadrien Commenges, Guillaume Drevon, Helene Houot, Vincent Kaufmann, Florent Lheureux, Emmanuel Ravalet et Samy Youssoufi. Période de réalisation : février-mars 2019

EA19 - Enquête Annuelle 2019

Il s'agit de disposer chaque année de nombreuses variables socio-démographiques (renseignements signalétiques, travail et formation, description du ménage, logement et quartier, revenus et patrimoine) ainsi que de variables de croisement et d'indicateurs fréquemment utilisés en sciences humaines et sociales (liens sociaux, loisirs/culture, religion, politique, santé et habitudes de vie). Le questionnaire a été construit en collaboration avec plusieurs chercheurs spécialistes des thèmes abordés et avec les membres du comité scientifique et technique. En outre, les questions retenues sont très largement issues d'enquêtes existantes et une grande partie sera répétée une fois par an. La plupart des variables socio-démographiques sont systématiquement appariées aux fichiers de données diffusés.

Porteur du projet : ELIPSS (CDSP). Période de réalisation : mars-avril 2019

PN19 - Pratiques numériques 2019

Largement inspirée de l'enquête TIC de l'INSEE, cette enquête est administrée aux panélistes chaque année depuis leur entrée dans le panel afin de mesurer l'évolution de leurs pratiques numériques. Elle traite de l'accès à Internet, de l'utilisation d'Internet et des compétences numériques.

Porteur du projet : ELIPSS (CDSP). Période de réalisation : mars-avril 2019

CAPSOC - Capital social, réseaux sociaux et ressources sociales

Le projet CAPSOC est centré sur la mesure du capital social. Les ressources sociales dont disposent les individus, qui définissent les structures des opportunités sociales qui s'offrent à eux et orientent leurs comportements, sont très généralement appréhendées sous la forme d'un un triptyque de capitaux, articulant capital économique, capital culturel et capital social. La plupart des grandes enquêtes quantitatives recueillent bien des informations plus ou moins détaillées sur les ressources économiques et culturelles des individus (à travers des questions sur les moyens matériels comme les revenus ou, parfois, la fortune, sur la formation et les certifications scolaires, la participation culturelle, et l'accès à l'information). Mais le capital social, c'est-à-dire la possibilité d'avoir du soutien et d'utiliser les ressources des proches et des partenaires, n'est que très peu souvent mesurée, alors même que

de nombreux travaux ont largement démontré ses effets, même à dotations économiques et culturelles données, dans de très nombreux domaines de la vie sociale, de la recherche d'emploi à la constitution des goûts musicaux en passant par la mobilité sociale, les trajectoires migratoires ou la délinquance. Le projet « CAPSOC » vise donc à pallier le caractère encore relativement rudimentaire de la mesure du « capital social » dont les panélistes d'ELIPSS disposent, à l'aide d'une enquête permettant d'en détailler les différentes dimensions. Cette enquête s'appuie, méthodologiquement, sur la réplication du très récent module "Réseaux sociaux et ressources sociales" intégré à l'enquête international ISSP de 2017, complétée dans une seconde partie du questionnaire par un certain nombre de questions supplémentaires explorant des dimensions du capital social moins bien mesurées par le module ISSP. L'objectif poursuivi est multiple. De façon substantielle, il s'agit d'offrir la possibilité d'analyser les relations possibles entre d'une part l'importance et les formes prises par les relations sociales des individus et les ressources auxquelles elles leur donnent accès, et d'autre part les pratiques et les attitudes saisies par les différentes enquêtes, qu'il s'agisse des pratiques culturelles, des comportements politiques ou des attitudes vis-à-vis de l'environnement par exemple. Et sur le plan méthodologique, la réplication du module ISSP permet de comparer sur un même pays (la France) les résultats d'une même enquête administrée par deux voies différentes : par voie postale dans le cadre de l'ISSP, et par voie électronique sur des tablettes équipées d'abonnements 4G dans le cadre d'ELIPSS. En fonction des résultats, la comparaison peut aider à la fois ELIPSS à démontrer la viabilité de son dispositif, et les équipes qui administrent l'ISSP en France et ailleurs à évaluer les avantages et les coûts des différents modes d'administration.

Porteur du projet : Pierre Mercklé (Maître de conférences à ENS de Lyon – Labo : Centre Max Weber (UMR 5283). Partenaires : Benoît Tudoux, Guillaume Favre, Frédéric Gonthier, Michel Grossetti, Dominique Joye, Marlène Sapin, Sonja Zmerli. Période de réalisation : mai 2019

PSYSOC - Personnalité, position sociale et pratiques culturelles : pour une articulation de la recherche psychologique et sociologique

Ce projet interdisciplinaire repose sur deux axes de recherche interconnectés.

Le premier axe s'inscrit au carrefour de la psychologie de la personnalité et de la sociologie générale. Il vise à tester la validité de deux échelles de personnalité sur un échantillon représentatif de la population française et à déceler une éventuelle distribution sociale des traits de personnalité – une distribution qui serait fonction du niveau de diplôme, de la catégorie socio-professionnelle, de la fraction de classe et/ou de la classe sociale. La première échelle utilisée est le NEO-Five Factor Inventory, mis au point par Costa et McCrae (1992), et dont la version française a été validée par le Professeur Rolland (Rolland et al., 1998), impliqué dans le projet.

Le second axe de ce projet se propose d'articuler sociologie et psychologie des pratiques culturelles, deux champs de recherche ne communiquant que peu ou prou l'un avec l'autre. Il s'agit d'étudier les liens potentiels unissant personnalité, position sociale et pratiques culturelles. Ce second axe repose sur l'exploitation de données relatives aux pratiques culturelles déjà recueillies dans le cadre du programme ELIPSS et sur l'inclusion de cinq questions portant sur le rapport à la musique et à la photographie.

Porteur du projet : Romain BRISSON – Assistant doctorant à l'Université de Neuchâtel - Labo : Centre de Sciences Cognitives. Partenaires : Renzo Bianchi, Jean-Pierre Rolland. Période de réalisation : juin 2019

NatInterest - L'intérêt pour la nature dans un contexte d'urbanisation

Le projet NatInterest traite de l'intérêt pour la nature. En effet, Dans une période dite de destruction rapide du monde naturel (les travaux des biologistes indiquent que le taux d'extinction actuel des espèces est au moins cent fois supérieur au taux d'extinction ordinaire, constituant ce que l'on a appelé « la 6ème extinction de masse »), il s'agit de repenser en profondeur notre mode de vie et en particulier les relations entre l'homme et la nature. La cause principale de cette crise biologique est l'accroissement très important de la population humaine, qui s'accompagne d'une augmentation de la proportion de la population qui vit en ville (en France, près de 80% des habitants vivent en ville en 2017). Or les citadins présentent en moyenne un intérêt moins fort pour la nature et pour sa préservation que ceux qui vivent en milieu plus rural et la présence des espèces sauvages en ville est souvent mal acceptée par les citadins qui les perçoivent fréquemment comme étant facteur de désordre et signe de défaut d'entretien des espaces publics.

Les villes pourraient participer significativement à la préservation de la nature, en favorisant l'aménagement d'espaces de nature de tailles variées au sein des villes, ce qui suppose de comprendre comment se structure l'intérêt pour la nature et quels sont les facteurs qui l'influencent.

Les deux objectifs principaux du projet d'enquête sont (i) de tester l'existence ou non d'une relation entre l'intérêt pour la nature et deux des dimensions du modèle dominant utilisé pour décrire la structure des intérêts (modèle de Holland : l'intérêt pour l'environnement social (pour les personnes) et l'intérêt pour l'environnement physique (pour les objets) (ii) de tester s'il existe une association entre le souhait d'une nature urbaine « ordonnée », par opposition à une tolérance pour une nature plus sauvage et moins sous contrôle, et deux facteurs : le besoin d'ordre (« need for closure ») et l'ouverture à l'expérience. Le projet présente aussi un objectif méthodologique. En effet, disposer des résultats d'un questionnaire de mesure de la connexion à la nature réalisée auprès d'un large échantillon représentatif de la population française métropolitaine, permettrait de valider une version française ce cette échelle de mesure.

Porteur du projet : Emmanuelle Baudry – Professeur des Universités à l'Université Paris-Sud – Labo : Unité Ecologie, Systématique et Evolution, UPSud-CNRS-AgroParisTech (UMR 8079). Partenaires : Anne-Caroline Prévot, Carmen Bessa Gomes, Marine Leve. Période de réalisation : juin 2019

2.2. Exploitation nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2019

RAS

2.3. Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2019

Tous les fichiers de données sont diffusés aux équipes de recherche conceptrices des enquêtes dans un délai de trois mois maximum. Cela concerne donc les enquêtes décrites précédemment à la section 2.1.

Une fois passée la période d'exclusivité d'un an pour les équipes co-productrices des enquêtes, les fichiers de données sont accessibles gratuitement sur le portail Quetelet Progedo Diffusion pour les chercheurs et les étudiants dans le cadre d'un projet de recherche (http://www.reseau-quetelet.cnrs.fr/). Pour obtenir les fichiers de données, les demandeurs doivent signer une convention d'utilisation dans laquelle ils s'engagent notamment à respecter la confidentialité des répondants, à ne pas rediffuser les données à un tiers, à citer la source des données dans les publications et à détruire le fichier de données à l'issue de la recherche.

En 2019, l'objectif sera de mettre à disposition de la communauté scientifique les enquêtes produites au moyen d'ELIPSS jusqu'à fin 2018, soit 70 jeux de données au total.

Diffusion au 1er semestre 2019

MOBILITÉS - Mobilités et rapport à l'espace dans le cycle de vie (2016)

Porté par Ettore Recchi (Professeur des Universités à Sciences Po Paris), Mobilités a pour objectif de tester empiriquement le nouveau concept de "space-set" afin d'enrichir l'outillage sociologique permettant d'expliquer les différences de comportements et d'attitudes en prenant en compte l'augmentation contemporaine de la mobilité spatiale. Plus spécifiquement, il est question de comprendre comment ces carrières (spatiales objectives et subjectives) et leur articulation biographique impactent la mobilité sociale, les orientations en termes d'opinions et de valeurs, et enfin, le soutien aux différents échelons de gouvernance (locale, nationale, supranationale).

LivMob - Livraisons des colis et mobilités des e-consommateurs (2016)

Le projet LIVMOB', coordonné par Anne Aguiléra (chercheuse en aménagement à l'IFSTTAR) a pour objectif d'identifier les déterminants du choix d'un mode de livraison et d'analyser plus particulièrement le rôle des territoires et des mobilités dans ces organisations. L'enquête permettra d'approfondir le niveau de connaissance sur les flux liés au e-commerce et de préciser les stratégies de déplacements des consommateurs pour motif de récupération des colis.

TARIFEAU - Tarification sociale de l'eau (2016)

Sous la coordination d'Olivier Beaumais (Professeur des Universités de Rouen), le projet d'enquête TARIFEAU combine les compétences de plusieurs disciplines (économie, sociologie et droit) pour explorer l'acceptabilité sociale de la mise en œuvre d'une tarification sociale de l'eau. Le projet tend à dépasser le seul intérêt pour la thématique en proposant une orientation méthodologique forte : un retour d'expérience sur le *choice experiment*.

SHAMA - Santé / Habitation / Alimentation / Médecine / Architecture (2016)

Porté par François Pattou (Professeur des Universités, directeur de recherche et praticien hospitalier), le projet SHAMA a pour objectif d'étudier d'éventuels liens entre l'organisation de l'habitation (plus particulièrement la cuisine) et les habitudes alimentaires. Associant des chercheurs dans les domaines de la médecine et de l'architecture, SHAMA s'inscrit dans la continuité d'une recherche qualitative qui explorait les liens éventuels entre obésité sévère et organisation de l'habitation en région Nord-Pas de Calais.

PREFACE 2 - Pratiques et représentations face à l'Etat - vague 2 (2017)

L'objectif de ce projet, porté par Alexis Spire (directeur de recherche CNRS - EHESS), est de cerner le rapport que les citoyens entretiennent à l'égard de l'État. Il s'intéresse tout autant aux pratiques qu'aux représentations des enquêtés, en faisant varier les institutions (administration fiscale, école, police et gendarmerie, justice), de façon à prendre en compte d'éventuelles discordances et à montrer que le rapport à l'État n'est ni univoque, ni unidimensionnel.

LUDENQUETE - Cultures et pratiques ludiques en France : le cas des jeux de société (2017)

Le projet d'enquête « Cultures et pratiques ludiques en France », coordonné par Vincent Berry (Maître de conférence - Université Paris 13), a pour objectif d'une part d'établir un état des lieux des pratiques de jeu de société en France et d'autre part d'étudier la diversité et la place des pratiques de jeu de société dans la population française au sein des autres pratiques ludiques et des pratiques culturelles en générales. Outre une cartographie précise des usages, il s'agit d'analyser le caractère culturel et social du jeu de société au prisme des modèles canoniques de la sociologie de la culture. Le jeu de société est-il un « art moyen »? Une culture populaire ? Une pratique savante ? Une pratique de masse ? Répond-il à des logiques de distinction ou d'éclectisme ? Plus précisément, existe-t-il des hiérarchies culturelles qu'opèrent les acteurs entre les genres de jeu de société ? Sur quels types de jeu ? Au sein de quels types de sociabilité se déploie-t-il ?

SERIES - Sociologie des séries télévisées : goûts, dispositifs et modalités de la pratique (2017)

Coordonné par Hervé Glevarec (Directeur de recherche CNRS / Université Paris-Dauphine), le projet porte sur le goût et la consommation des séries télévisées en France devenues l'objet d'un investissement social et culturel que manifestent tout autant l'amateurisme déclaré d'une partie des individus pour ce genre que leur forte présence sur les chaînes TV aux dépens du film. Ce projet vise, d'une part, à combler l'absence d'enquête quantitative fine et représentative des goûts et des pratiques susceptibles d'exister au sein de la population française et, d'autre part, à appréhender la signification qu'ont acquise les séries dans l'univers des pratiques culturelles. Le cadre d'analyse du projet est adossé à un modèle attentif à la stratification et à la différenciation sociologique des pratiquants mais aussi à la diversification culturelle des répertoires de goûts.

SVEN - Styles de vie et environnement (2017)

Ce projet d'enquête, porté par Ivaylo Petev (Chargé de recherche CNRS - CREST), se propose d'explorer conjointement les représentations et attitudes en France à l'égard des questions d'environnement et l'impact environnemental de leurs modes de vie. Il s'inscrit dans un projet de recherche plus vaste retenu par l'ANR en 2011 au titre de l'appel à projet "Changement environnementaux planétaires et sociétés" de l'ANR. Il s'agit de saisir ensemble les rapports pratiques et symboliques à l'environnement par la collecte conjointe des attitudes, valeurs, opinions en matière d'environnement et celle des pratiques, modes de consommation, styles de vie générateurs d'impacts environnementaux.

FLIP - Culture financière et comportements patrimoniaux des français (2017)

L'objectif de cette enquête coordonnée par Luc Arrondel (Directeur de recherche CNRS - PSE) est de proposer des mesures pertinentes de la culture économique et financière des Français. L'évaluation du niveau des connaissances économiques et des capacités des personnes à décrypter les questions financières représente aujourd'hui un défi important dans la plupart des pays développés. Ce projet de recherche a pour objectif de fournir aux chercheurs et aux décideurs une base de données pertinente sur l'éducation financière des épargnants afin d'en mesurer le rôle sur leurs comportements financiers.

GLOCALMAP - Hiérarchisation, délimitation et identification des échelles territoriales (2017)

Cette enquête portée par Claude Grasland (Professeur des universités Paris-Diderot) a pour objectif de proposer une première photographie de la situation des perceptions des niveaux territoriaux pertinents pour les résidents français, dans un cadre de questionnement sur les effets de la mondialisation. Au-delà de cet état des lieux, il est à travers ce questionnaire proposé de tester l'hypothèse d'une compétition voire d'une transition historique entre deux systèmes d'organisation territoriale de la vie en société : le système « État-Département-Commune » et le système « Union Européenne – Région- Intercommunalités – Quartiers ». Si les variations des échelles territoriales d'appartenance par génération constituent la cible principale de ces investigations, les dimensions sont spatiale (effets régionaux de localisation), sociale et politique sont également considérées.

Was-PBM - Étude des facteurs de gaspillage selon le modèle de comportement planifié (2017)

Aujourd'hui, le terme de gaspillage est essentiellement mobilisé en France au travers du thème du gaspillage alimentaire. Pour autant, cette notion peut potentiellement englober toute consommation évitable et donc dépasser les questions spécifiques d'économie d'énergie, de prévention des déchets ou encore de réduction de l'empreinte carbone. En ce sens, le terme générique de gaspillage apparaît comme particulièrement intéressant à mobiliser dans le discours des pouvoirs publics afin de désigner dans une désignation globale l'excédent évitable de consommation. Les concepts de prévention des déchets et d'économie circulaire rencontrent en outre d'énormes difficultés à trouver leur public et apparaissent particulièrement opaques aux yeux des citoyens. Pour autant, ces concepts renvoient bien au projet de réduire la consommation de ressources évitables.

La question se pose de savoir si le terme de gaspillage est « utilisable » dans le sens souhaité. Cette notion souffre notamment d'apparaître culpabilisante et fortement associée à la stricte sphère de l'alimentation. Son étymologie veut également que le gaspillage soit associé aux céréales et à l'alimentation des animaux. Aussi, l'objectif du projet de recherche Was-PBM, porté par Gaëlle Boulbry (Maître de Conférences à l'Université de Bretagne Sud), est de réaliser une enquête sur la notion de gaspillage en termes de représentations, de pratiques et de responsabilités. L'étude sera réalisée en nous appuyant sur la théorie des représentations sociales et sur le modèle du comportement planifié. Ces champs théoriques issus de la psychologie sociale apparaissent particulièrement complémentaires afin d'identifier les univers cognitifs et comportementaux associés au gaspillage.

Étude comparative des panels européens 2017

Il s'agit d'un projet méthodologique conduit avec les panels internet similaires en Allemagne (German Internet Panel), en Islande (*Social Science Research Institute Panel*), en Norvège (*Norwegian Citizen Panel*) et aux Pays-bas (LISS Panel) qui a permis la passation simultanée d'un questionnaire commun dans ces cinq pays. Ce projet fait suite à deux enquêtes administrées dans plusieurs panels probabilistes en 2014 et 2015. L'enquête de 2017 a été portée par l'équipe norvégienne et aborde les questions de changement climatique et de satisfaction envers la démocratie. Une partie du questionnaire a pour objet de mener des expérimentations sur les représentations de la démocratie à partir de vignettes.

Diffusion au 2nd semestre 2019

PaNaMo 2 - Panel National Mobilité quotidienne - vague 1 (2018)

Voir ci-dessus

JustiRep - Les rapports des citoyens à la justice : expériences et représentations (2018)

Dans un contexte où la justice et la police sont régulièrement au cœur de l'actualité politique et médiatique, le projet JustiRep, porté par Cécile Vigour (Chargée de recherches CNRS à Sciences Po Bordeaux) vise à mieux cerner les représentations et les attentes des citoyens à l'égard de la justice et du système judiciaire, qui inclut la police et la gendarmerie. Il reprend un chantier de recherche multidimensionnel initié dans l'espace francophone dans les années 1970 à 1990 et délaissé depuis, tout en dialoguant avec des travaux contemporains menés aux Etats-Unis, qui s'intéressent aux expériences quotidiennes que les personnes font du droit - les *legal consciousness studies*. D'un point de vue épistémologique, l'enjeu est de rendre compte de la pluralité des conceptions de la justice, et des rapports au droit et à la justice. Par ailleurs, la conception de l'enquête repose sur une contextualisation des rapports entre justice et citoyens. L'objectif est de replacer les expériences

concrètes très diverses des enquêtés dans leur contexte particulier aux niveaux micro, méso et macro. Sur le plan théorique, il s'agit de saisir concrètement les rapports ordinaires au droit et à la justice ; d'analyser les attentes des citoyens à l'égard du système judiciaire et de son fonctionnement, et de comprendre les facteurs qui pèsent sur les jugements portés sur la justice ; enfin, d'étudier les ressorts socio-politiques de la confiance et la légitimité de cette institution régalienne, qui influencent le sens des politiques judiciaires et des peines, et donc la manière de les concevoir.

PVF - Pratiques de visite des Français (musées et expositions) (2018)

L'enquête « Pratiques de visite des Français » (PVF) a pour objectif une meilleure connaissance de la place que prennent les visites de musées et d'expositions dans les pratiques de loisirs des Français, et par là de saisir les obstacles qui les freinent et les motifs qui les favorisent. La baisse de la fréquentation de la sphère muséale observée ces deux dernières années interroge, au-delà du contexte sécuritaire et du retrait des touristes étrangers et des publics scolaires, l'évolution des perceptions et des pratiques de la population et son appétence vis-à-vis de cette sortie. Différentes hypothèses, cherchant à éclairer une certaine désaffection du public français, sous-tendent la démarche d'enquête et seront questionnées : l'abondance de l'offre de musées et d'expositions, un arbitrage plus serré des dépenses et/ou du temps consacré aux sorties culturelles, un renforcement des pratiques de loisirs à domicile et en ligne, mais aussi une évolution des centres d'intérêt, des goûts, voire une perte de la valeur symbolique attribuée à la visite d'exposition. Un indicateur de compétence et de familiarité à l'art et au patrimoine sera construit, à partir de questions de reconnaissance visuelle d'œuvres et de lieux emblématiques, de reconnaissance stylistique et de classement chronologique. Mis en relation avec la réalisation de visite de musées et d'expositions, cet indicateur enrichira l'approche des pratiques de visite, au-delà de la segmentation via la certification et la stratification sociale.

PsychoFood - Comportements alimentaires et traits psychologiques (2018)

Le projet PsychoFood, porté par Antoine Nebout (chargé de recherche à l'INRA) consiste à évaluer les comportements alimentaires et à mesurer les attitudes vis à vis du risque et du temps (ex : préférence pour la concrétisation d'actions dans le présent plutôt que dans le futur, consommation immédiate vs. consommation future, impatience etc...) au sein d'un même questionnaire. L'objectif est de mettre à jour des typologies (patterns) de régimes alimentaires et des profils psychologiques, d'en étudier la distribution au sein de la population française et les potentielles associations entre comportements alimentaires et préférences à l'égard du risque et du temps. D'un point de vue méthodologique, l'objectif est de valider le questionnaire sur un échantillon représentatif de la population française, puisque jusque-là cette validation n'a été effectuée que sur des sous-groupes particuliers de la population. D'un point de vue scientifique, ce projet fournira des résultats originaux sur les déterminants sociaux-économiques des comportements alimentaires et des traits psychologiques étudiés. Il permettra notamment d'évaluer si les comportements alimentaires délétères pour la santé sont associés à des profils psychologiques spécifiques (attirance pour le risque et fort taux d'escompte du futur).

EA19 - Enquête Annuelle 2019

Voir ci-dessus

POP-AWARE - Connaissance et perception des questions démographiques (2018)

Objectifs: Le projet POP-AWARE, porté par Virginie De Luca Barrusse (Directrice de l'Institut de démographie de l'Université Paris Panthéon Sorbonne et de son centre de recherche CRIDUP Senior) vise à interroger les connaissances et la perception des questions démographiques de la population générale et à prendre en considération ce qu'elles doivent à leur vulgarisation. Par perception est entendue la convergence d'opinions et d'informations qui produisent un ensemble d'idées et conduisent à la compréhension plus ou moins nette d'une situation, en l'occurrence ici des faits démographiques et de leurs conséquences prévisibles. L'hypothèse sous-jacente à cette définition est que la perception que l'on peut avoir d'un phénomène est en partie influencée par les informations qui circulent. De fait, le projet a pour postulat l'influence de la diffusion des questions démographiques sur les connaissances mais aussi sur la perception de leurs enjeux. Le questionnaire devrait permettre de déterminer quelles sont les connaissances acquises sur la démographie (française, européenne et mondiale), sur les tendances de la population et quelle est la perception des questions démographiques contemporaines. Dans quelle mesure les informations sur la démographie retiennent-elles l'attention du public qui en est le destinataire? Perçoit-il les enjeux démographiques et

comment ? Par qui et comment l'information démographique est transmise ? Qu'en pensent les individus ? Approuvent-ils les tendances démographiques actuelles ? Si non, quelles corrections et quelles recommandations proposent-ils ?

TEMPO - Travail, Emploi, Motivation, santé Psychologique et Orientation (2018)

Objectifs :Porté par une équipe de dix chercheurs coordonnée par Florent Lheureux. Docteur en psychologie et Maître de conférences à l'Université de Franche-Comté, le projet TEMPO concerne deux problématiques générales majeures pour les acteurs de terrain et chercheurs spécialisés dans les domaines du travail, des organisations et de l'orientation professionnelle : les effets de la perception que l'individu a de sa situation professionnelle sur sa santé psychologique (première problématique) et sur ses motivations et comportements (seconde problématique). Au niveau théorique, il prend appui sur et articule des perspectives internationalement et transversalement reconnues dans différentes disciplines ou champs d'études en vue de dégager des modèles explicatifs pertinents relatifs à ces problématiques. Deux populations sont différenciées dans TEMPO. En premier lieu les personnes occupant actuellement un emploi et, en second lieu, les demandeurs d'emploi, dont les indicateurs mesurés sont/seront modélisés distinctement. En ce qui concerne les personnes occupant un emploi, trois approches fondent les hypothèses et le questionnaire proposé. Il s'agit des approches de l'ajustement personne-environnement (APE, Edwards, Caplan, & Harrison, 1998; Kristof-Brown & Billsberry, 2013), du soutien organisationnel (Eisenberger & Stinglhamber, 2011; Stinglhamber, Caesens, Clark, & Eisenberger, 2016) et de l'identité sociale/organisationnelle (Haslam, 2004; Reicher, Spears, & Haslam, 2010). Ces trois perspectives convergent pour mettre en avant le rôle « clé » des liens établis entre l'individu au travail et son environnement socioprofessionnel, cela à travers des processus de réciprocité, de congruence (par similitude et d'identification. complémentarité) et tous trois pouvant aboutir aux motivationnels/comportementaux et de santé. Toutefois rares ont été les études proposant de les articuler. TEMPO vise donc à articuler ces approches et le test d'hypothèses innovantes. En ce qui concerne la population des demandeurs d'emploi, c'est l'approche de l'action raisonnée (Fishbein & Ajzen, 2010) qui sert de base à l'étude. Cette approche a pour objectif de décrire les facteurs psychologiques impliqués dans les comportements humains, avec une attention particulière sur l'intention d'action comme déterminant direct et majeur. A ce niveau TEMPO vise à confirmer son intérêt et examiner le rôle décisif de deux variables psychologiques : les « évaluations fondamentales de soi » et la « conscience de soi ».

Framelnequal - Variations de cadrage médiatique de l'inégalité de revenus et leurs effets politiques (2018)

Le projet de recherche FrameInequal (Sonja Zmeli, professeur de science politique à Sciences Po Grenoble) porte sur les inégalités de revenus et se fonde sur l'hypothèse que les inégalités de revenus doivent être perçues comme politiquement saillantes afin de susciter des réactions attitudinales ou comportementales.

De par leur rôle médiateur entre l'arène politique et la société, les médias de masse et leurs différents cadrages sur ce sujet deviennent cruciaux. De ce fait, la question de recherche principale est de savoir dans quelle mesure le cadrage médiatique des inégalités de revenus modèle les perceptions et les évaluations des inégalités, et comment, en retour, ces perceptions affectent les attitudes importantes pour la cohésion sociale et politique.

Plus spécifiquement, cette recherche poursuit deux objectifs. Le premier est de questionner et de montrer si le cadrage médiatique des inégalités de revenu, d'une part, et les perceptions des inégalités au niveau individuel, d'autre part, sont (ou non) interdépendants. En s'appuyant sur une manipulation expérimentale, le deuxième objectif est d'investiguer les conséquences des perceptions individuelles des inégalités sur les attitudes sociales et politiques. Ainsi, ce projet contribuera à avancer le cadre théorique et conceptuel qui analyse les relations causales entre les cadrages médiatiques des inégalités de revenu, les perceptions individuelles de ceux-ci et leur impact sur les attitudes sociopolitiques.

2.4. Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2018

3. Aspects particuliers du programme 2019

3.1. Aspects "territoires"

GLOCALMAP - Hiérarchisation, délimitation et identification des échelles territoriales cf. 2.3 Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2019

·

3.2. Aspects "environnement et développement durable"

Was-PBM - Étude des facteurs de gaspillage selon le modèle du comportement planifié

cf. 2.3 Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2019

SVEN - Styles de vie et environnement

cf. 2.3 Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2019

3.3. Aspects "évaluation des politiques publiques"

PaNaMo - Panel National Mobilité quotidienne - vague 2

cf. 2.3 Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2019

3.4. Aspects "européens"

Etude comparative des panels européens 2017

cf. 2.3 Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2019

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

SDES – Service de la donnée et des études statistiques, Sous-direction logement et de la construction. Ministère de la Transition écologique et solidaire

1. Exposé de synthèse

En matière de production statistique, l'année 2019 devrait être marquée par le lancement, à l'automne, de la collecte de la prochaine enquête nationale logement : celle-ci sera sous-traitée auprès d'un prestataire externe strictement encadré par le SDES et devrait s'étaler sur une durée de 9 mois.

Le programme d'études sur le logement se poursuivra sous l'angle de la mesure de l'impact des politiques publiques (dispositifs défiscalisants), de l'explicitation de mécanismes de marché (offre de crédits, encadrement des loyers, AirBnB) ou encore d'une meilleure compréhension de l'état du parc de logements (vacance). La cohabitation intergénérationnelle subie sera également un axe d'étude majeur sur les ménages. Sur le secteur économique de la construction, la sous-direction cherchera à valoriser les données d'enquêtes thématiques de l'Insee (TIC, CIS) et à développer les analyses micro-économiques sur les entreprises en mobilisant le contenu de l'enquête ESA.

Le fichier démographique des logements et des individus (Fideli) développé par l'Insee poursuivra sa substitution à Filocom initiée en 2018. Un fichier spécifique est réalisé pour répondre aux besoins du SDES, permettant notamment de suivre dans le temps les évolutions du parc de logement via un identifiant logement. Bien que construit à partir des mêmes bases fiscales que Filocom, Fideli est plus riche : périodicité annuelle, informations à la parcelle cadastrale au lieu de la section et intégration d'informations supplémentaires telles que les prestations logements, le revenu disponible, la commune de résidence l'année précédente, etc. Les règles de diffusion seront précisées et officialisées (si possible par la parution d'un arrêté de diffusion) dès que possible en 2019 en étroite collaboration avec l'Insee afin de répondre à la forte demande de clarification exprimée en 2018 par les principaux utilisateurs (services statistiques des Dreal, DHUP, Cerema, chercheurs, etc.).

2. Travaux nouveaux pour 2019

2.1. Enquêtes statistiques vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Enquête nationale logement 2019-2020 :

L'année 2019 devrait être marquée par le lancement, à l'automne, de la collecte de la prochaine enquête nationale logement : celle-ci sera effectuée par un prestataire externe strictement encadré par le SDES et devrait s'étaler sur une durée de 9 mois.

Le dispositif ENL est ancien (la première enquête date de 1955) et sa reconduction est désormais très attendue par les utilisateurs habituels (la dernière date de 2013). Outre la taille de son échantillon, l'ENL présente de nombreux atouts :

- elle contribue au débat public en offrant une large palette des différents descripteurs du logement sur un maximum de situations de logement ;
- elle est une source essentielle du compte satellite du logement et plus globalement de la comptabilité nationale (notamment loyers imputés);
- elle permet de répondre aux besoins d'éclairage exprimés par de nombreux acteurs du secteur du logement : DHUP, Anah, fédérations professionnelles, agences d'urbanisme, associations, etc.

Après des échanges nourris entre les différentes parties prenantes historiques de l'enquête, il a finalement été convenu que le SDES assurerait seul la maîtrise d'ouvrage de l'ENL 2019-2020. La charge du réseau d'enquêteurs de l'Insee ne permet à l'Institut de n'envisager une maîtrise d'œuvre et une co-maîtrise d'ouvrage qu'à partir de l'ENL 2023-2024.

L'ENL 2019-2020 portera sur 70 000 fiches-adresse de France métropolitaine tirées dans Fideli : les DOM en seront donc exclus mais devraient être couverts par l'enquête 2023-2024. 35 000 répondants au moins sont attendus. Par souci de comparabilité, le questionnaire sera très proche de celui de l'ENL 2013. La collecte aura en principe lieu d'octobre 2019 à juin 2020. Les premiers résultats paraîtront en principe à partir du milieu de 2021.

2.2. Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2019

Extension du parc locatif social (RPLS) aux logements foyers :

Le Projet d'extension aux logements-foyers, prévue dans le cadre de la loi ASILE (juillet 2015), a été lancé fin 2016. En octobre 2017, le comité de pilotage directeur a acté le découpage du projet en deux volets. Le premier consiste à développer un dispositif d'immatriculation des logements-foyers ; le second concerne l'outil de collecte annuelle des informations, avec pour objectif une collecte conjointe du parc locatif et des logements-foyers au cours du premier trimestre 2020.

L'année 2019 sera consacrée au développement et à la recette des outils applicatifs de ces deux volets successivement.

2.3. Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2019

Le programme d'études sur le logement se poursuivra sous l'angle de la mesure de l'impact des politiques publiques (dispositifs défiscalisants), de l'explicitation de mécanismes de marché (offre de crédits, encadrement des loyers, AirBnB) ou encore d'une meilleure compréhension de l'état du parc de logements (vacance). La cohabitation intergénérationnelle subie sera également un axe d'étude majeur sur les ménages. Sur le secteur de la construction, la sous-direction cherchera à valoriser les données des enquêtes thématiques de l'Insee (TIC, CIS) et à développer les analyses micro-économiques sur les entreprises en mobilisant le contenu de l'enquête ESA.

Une parution de type chiffres-clefs sur le logement et la construction sera élaborée en s'inspirant des pratiques des autres sous-directions du SDES (énergies renouvelables, transports, environnement, etc.). Elle paraîtra en principe dans le courant du 3ème trimestre 2019.

2.4. Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2019

Enquête prix de revient des logements neufs (PRLN) :

Cette enquête est la source unique de données pour le calcul, par l'Insee, de l'indice du coût de la construction (ICC). Il s'agit d'une enquête trimestrielle, qui mobilise un réseau d'une vingtaine d'enquêteurs pigistes, avec une équipe de 7 gestionnaires de catégorie B ou C. La collecte PRLN sera dématérialisée en 2020 par intégration du dispositif Coltrane de l'Insee.

3. Aspects particuliers du programme 2019

3.1. Aspects « Territoires »

L'assouplissement des règles de secret pour l'enquête ECLN vise à pouvoir diffuser davantage d'informations à un niveau géographique fin. Deux pistes sont envisagées : lever le secret sur les données datant de plus d'un an ou modifier la règle concernant les zones de plus de 50 000 habitants (le secret est calculé sur l'année N-1 avec au moins cinq promoteurs).

La sous-direction s'est associée au Département de l'action régionale de l'Insee dans le cadre d'un coinvestissement méthodologique sur la consommation d'espace. Ce projet est en partie inspiré de l'article du SDES « Caractérisation des espaces consommés par le bâti en France métropolitaine entre 2005 et 2013 » paru dans l'Insee référence « Les acteurs économiques et l'environnement ». L'outil final devrait permettre aux chargés d'étude utilisateurs de caractériser la consommation d'espace et d'éclairer les décideurs publics locaux sur le fonctionnement du système urbain et sur la concurrence entre les différents usages du sol.

3.2. Aspects « environnement et développement durable »

RAS

3.3. Aspects « évaluation des politiques publiques »

En 2019, le SDES engagera un travail visant à évaluer l'impact du dispositif Pinel sur la production de logements, le prix du foncier et le profil des locataires. L'analyse s'attachera à évaluer la part de la subvention de l'État de facto perçue par les promoteurs et à identifier l'éventuel effet d'aubaine (i.e. le nombre de logements qui auraient été construits même sans dispositif et qui ont bénéficié de l'aide).

3.4. Aspects « européens »

La France ayant pris des engagements de suivi d'indicateurs statistiques sur l'immobilier commercial lors du CSSE en mai 2018 puis lors de la conférence globale du FMI à Bâle, la sous-direction participera au workshop piloté conjointement par Eurostat et le FMI qui se tiendra en février 2019. Au deuxième trimestre, elle prendra également part à la STS Task force CREI au titre des indicateurs de court terme sur l'activité de construction.

Les travaux en cours dans le cadre européen visent à développer - à terme à produire - des indicateurs sur l'immobilier commercial tant en ce qui concerne :

- les prix (travaux initiés par le Working Group on Price statistics);
- les indicateurs d'activité (travaux suivis par le *WG on short term statistics*) : mises en chantier, achèvements voire taux de vacance ;
- les indicateurs financiers (côté Banques centrales).

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Enquête prix de revient des logements neufs (PRLN)

Outre la dématérialisation de l'enquête par échantillon PRLN mentionnée en rubrique 2.4, une expérimentation de consolidation de la qualité de l'Indice du Coût de la Construction (ICC) est actuellement en cours par la mobilisation de données collectées dans le cadre de l'enquête EPTB (exhaustive).

Début 2019, le SDES et l'INSEE examineront conjointement la robustesse des modèles hédoniques de la chaîne de calcul de l'ICC. Le cas échéant, les informations issues d'EPTB pourraient au moins en partie se substituer à celles du dispositif d'enquête PRLN.

Enquête de commercialisation des logements neufs (ECLN)

Enfin, la sous-direction poursuivra l'intégration progressive dans la chaîne ECLN de fichiers obtenus directement auprès de promoteurs immobiliers. Après Kaufman & Broard, Icade et Bouygues, Nexity, opérateur majeur du marché français, devrait mettre ses données trimestrielles à la disposition du SDES au début de l'année 2019 en substitution à la collecte par questionnaire. Des échanges initiés au premier semestre 2018 avec la Fédération Promoteurs Immobiliers (FPI) et le Centre d'Etudes de la Conjoncture Immobilière (CECIM) devraient également être relancés afin de mutualiser les collectes distinctes du SDES et du monde professionnel : le cas échéant, des démarches auprès du Comité du label s'avéreraient nécessaires.